

JOURNAL

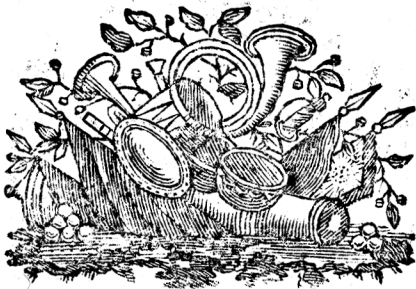
HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE

15. AVRIL

1780.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vi-
vant Imprimeur de S. Maj. l'Impéra-
trice-Reine Apostolique.

*Avec Privilege de Sa Maj. Imp. & Ap-
probation du Commissaire-Examinateur.*



JOURNAL
HISTORIQUE
ET
LITTÉRAIRE.

15. AVRIL

1780.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Traité de la joie de l'ame chrétienne, par
le P. Ambroise de Lombez. A Paris, chez
Simon ; à Liège, chez Defoër & Lemarié.
1779.*

IL y a des lecteurs qui malgré le cas qu'ils font de la simplicité du langage dans le dogme & la morale du christianisme, ne peuvent néanmoins par une délicatesse qui n'est pas toujours volontaire, se faire au stile & aux idées reçues, je ne fais par quel genre

d'adoption, dans un Ordre religieux respectable par sa piété, son zèle, & l'austérité de son institut. Le P. Ambroise de Lombez a fait naître en sa faveur une exception bien flatteuse. Son *Traité de la paix intérieure* a eu un succès général; & il le méritoit par la solidité des vues, la sûreté des principes, les maximes également vraies & consolantes, & la manière sage & pleine de dignité dont tout cela nous étoit présenté. Le *Traité de la joie de l'ame*, ne peut manquer d'être accueilli avec le même empressement par les Chrétiens éclairés. " La joie est la fille de la paix. La
 „ tristesse ne fut jamais une vertu; elle di-
 „ minueroit plutôt qu'elle n'augmenteroit le
 „ prix de nos sacrifices. Dieu, dit l'Apôtre,
 „ aime qu'on lui donne avec joie. Rien ne
 „ fait plus d'honneur à son joug que la féré-
 „ nité sur le front de ceux qui en soutien-
 „ nent le poids „.

L'auteur montre l'utilité & la nécessité de la joie. Dieu même nous la recommande, & les Saints en ont joui sur la terre. Tout cela est développé dans autant de chapitres différens. On trouve ensuite sept moyens de provoquer & d'alimenter cette joie précieuse, appanage inestimable du vrai Chrétien, & fruit de la bonne conscience. Entre ces moyens divers on voit *la dignité de notre ame*, dont l'idée seule devoit nous tenir lieu de ce qui nous paroît le plus désirable en ce monde, & qui effectivement nous retrace un bien supérieur à tout ce qui fait l'objet de la cupidité ou des regrets des hommes. " Avez-vous

„ jamais bien considéré la dignité de cette
 „ ame , qui est un souffle divin , qui vous
 „ anime , & qui participe en quelque manie-
 „ re à l'infinité du principe d'où elle émane ?
 „ Infinité dans son esprit , qui peut toujours
 „ acquérir de nouvelles connoissances : infi-
 „ nité dans sa volonté : ses desirs & son
 „ amour ne peuvent être bornés que par l'in-
 „ fini : infinité dans son prix , toutes les ri-
 „ chesses du ciel & de la terre ne peuvent
 „ l'égalier ; l'ame du dernier des hommes vaut
 „ elle seule plus que l'univers entier : infi-
 „ nité dans sa durée , après sa création elle
 „ est éternelle : infinité dans sa capacité &
 „ dans son activité ; en un instant elle par-
 „ court le ciel & la terre ; elle se transporte ,
 „ sans milieu , d'un bout du monde à l'au-
 „ tre ; ses idées se multiplient sans se con-
 „ fondre ; les histoires & les époques sont ar-
 „ rangées dans les trésors de sa mémoire , elle
 „ les en tire & les remet sans que rien se dé-
 „ range „

Ce genre de consolation qui pourroit pa-
 roître un peu métaphysique aux personnes qui
 pensent foiblement , est dans le fond très-rai-
 sonnable & très-solide. Comment peut-on s'aff-
 fliger des revers & des vicissitudes de ce mon-
 de , si Dieu nous laisse un bien supérieur à
 toutes les pertes possibles , & si par l'inamissi-
 bilité la plus parfaite & la plus intime , ce
 bien n'est autre chose que nous-mêmes ?

L'entier dégagement des choses de la terre ,
 qui produit la véritable liberté , est encore
 un moien de joie , aussi infaillible qu'il est

rare & peu recherché. “ La joie ne peut être
 „ le partage des esclaves, & l'on est esclave
 „ tant qu'on est attaché; fût-ce par des chaî-
 „ nes d'or, elles n'en seroient que plus lourdes
 „ & plus pesantes; elles brilleroient à nos yeux,
 „ mais elles seroient gémir notre cœur, qui
 „ n'aime rien tant que la liberté „. Cette af-
 fertion est admirablement exprimée par la
 comparaison suivante, qui a quelque chose
 de pittoresque & de très-ingénieux. “ Si vous
 „ étiez enfant de la terre, comme un géant
 „ fabuleux, vous prendriez des forces & un
 „ nouveau courage toutes les fois que vous
 „ la toucheriez; mais parce que vous êtes
 „ enfant de Dieu, vous ne vous sentirez
 „ ranimé qu'à mesure que vous vous rappro-
 „ cherez de lui. Rien ne trouble tant
 „ l'homme & ne lui fait tant perdre la joie
 „ que le désir d'avoir ce qu'il n'a pas. Un
 „ cœur plein de desirs est toujours dévoré par
 „ la tristesse. Personne n'est au contraire si
 „ content que celui qui est toujours trop
 „ bien à son gré. Crésus est dans la plus
 „ grande opulence, & Tellus (a) est réduit
 „ à la plus médiocre fortune: mais si Tellus
 „ est content, & que Crésus ne le soit pas,
 „ qui sera le plus heureux? Si le religieux
 „ austère après un souper frugal, goûte un
 „ doux repos sur une couche dure, & que

(a) Concitoyen de Solon, comme nous l'ap-
 prenons par un passage de Plutarque. *Nam quem
 hominem, requisivit ab eo Cresus, se nosse beatio-
 rem; cum diceret Solon Tellum se nosse civem
 Num. &c. Plut. op. Græc. 1599. t. I. p. 93.*

„ le mondain , après un repas splendide , ne
 „ puisse pas prendre le sommeil sur le coton
 „ & sur le duvet , qui se portera le mieux ,
 „ & de quel côté fera la véritable joie ? „

Les Païens même ont connu ce moïen de
 joie , quoique leur religion ne leur prêtât point
 assez de secours pour le pratiquer parfaitement.
 Ils favoient que l'amour de la médiocrité &
 du simple nécessaire , bannissoit du cœur de
 l'homme tous les genres de trouble qu'excite
 la cupidité.

Desiderantem quod satis est , neque

Tumultuosum sollicitat mare ,

Nec sævus arcturi cadentis

Impetus aut orientis hædi. Hor.

Un moïen plus sûr encore & plus chrétien,
 c'est une pleine confiance en Dieu ; l'auteur
 en parle avec ce ton de sentiment qui est le
 fruit de l'expérience & d'une intime convic-
 tion. Il détaille ensuite les maux que produit
 la tristesse , & satisfait aux objections des ames
 tristes , qui ne croient pas devoir ni pouvoir
 changer leur lugubre situation contre un état
 plus riant. Entre les remedes contre la tristesse
 l'auteur place le chant , dont il parle avec un
 intérêt qui peut paroître étonnant dans un
 religieux de son institut , mais qui pour cela
 n'en est pas moins fondé ni moins propre à
 produire l'effèt qu'il nous en promet. Il y a
 dans cet article des observations & des recher-
 ches vraiment curieuses (a).

(a) On y trouve , par exemple , un trait bien
 propre à faire regretter l'heureuse & pieuse sim-
 plicité

Le stile de cet ouvrage est le même que celui de la *Paix intérieure*; clair, aisé, coulant, sans négligence & sans affectation. “ J’é-
 „ cris, dit l’auteur, d’un stile simple & fa-
 „ milier, pour ne pas perdre du tems à choi-
 „ sir des mots & à les arranger : ce qui pour-
 „ roit bien rendre mon stile plus exact, mais
 „ qui ne rendroit pas mon livre plus utile.
 „ La joie ne souffre rien d’artificiel & de
 „ composé, la maniere d’en parler doit être
 „ simple & naturelle comme elle „

Je suis fâché de voir à la fin de cet esti-
 mable Traité l’annonce d’un nouveau volume
 d’un ouvrage que je croïois interrompu & ou-
 blié; favoir, des *Principes discutés*, com-
 mentaire sur l’Ecriture entrepris d’après les

plicité de nos ancêtres dans des tems que nous
 appellons d’ignorance, & où il y avoit plus de
 sagesse que dans le nôtre. “ Quand nous en-
 „ tendons dans des lieux champêtres les ber-
 „ gers entonner des cantiques à la suite de
 „ leurs troupeaux, nous reconnoissons là une
 „ jeunesse chrétienne : nos Rois ont fait entrer
 „ cette pratique de religion dans les réglemens
 „ de leur police. Ils ordonnent aux bergers de
 „ chanter les cantiques de l’Eglise, sur-tout le
 „ saint jour de dimanche, en menant leurs trou-
 „ peaux aux pâturages & en les ramenant chez
 „ eux, afin que tout le monde les reconnoisse
 „ pour Chrétiens & pour dévots. *Illo die, ceu*
 „ *Sabbatho ad Vesperas & ad Matutinas, ceu ad*
 „ *Missam omnes decantent. Similiter & pastores*
 „ *pecorum eundo & redeundo in campum & ad do-*
 „ *num faciant, ut omnes eos veraciter christia-*
 „ *nos & devotos esse cognoscant „. Capit. Caroli*
 „ *Magni, lib. 6.*

idées uniques de l'abbé de Villefroi ; espece d'harduinisme qui tend à transformer l'histoire en roman (a), & à faire de la parole de Dieu un système grammatical.

(a) Voyez - en un exemple remarquable dans le Journal de Février 1770, p. 91.



Stile & maniere de procéder en matiere criminelle au pais de Liege par apprehension &c, par un citoien - praticien. A Liege, chez Lemarié ; à Herve chez H. J. Urban. 1779.

“ **L**E but de l'auteur de cet ouvrage est , dit-il , d'instruire la plupart des juges des cours subalternes , à cause du peu d'expérience qu'ils ont dans cette matiere , & les mettre en garde contre les nullités & irrégularités dans lesquelles ils pourroient tomber dans l'administration de la justice criminelle.,,

Je ne connois pas assez les loix du pais , dont l'auteur est citoien , pour garantir l'exactitude de son travail ; mais comme il est *praticien* , il n'y a pas lieu de douter qu'il ne soit au fait d'une chose qui fait l'objet de sa profession. La modeste défiance avec laquelle il s'annonce , ne peut que prévenir en sa faveur. “ Si je n'ai pas réussi dans ce petit ouvrage au gré de mes désirs , au moins aurai-je l'avantage d'avoir fraié le chemin à quelque

habile homme en cette matiere pour la traiter avec plus d'étendue, & répandre plus de lumiere sur un objet aussi intéressant pour l'humanité „

On trouve à la fin de l'ouvrage un recueil d'arrêts & d'édits relatifs à la matiere dont l'auteur s'occupe. On sent que le mérite d'un traité de cette nature c'est la clarté & l'ordre; c'est par-là sur-tout que celui-ci pourra être utile aux jeunes criminalistes & aux officiers de justice.



Histoire universelle, depuis le commencement du monde. Enrichie de figures & de cartes nécessaires. Composée en anglois, & traduite nouvellement en françois par une société de gens de lettres. 60 vol. in-8°. ou environ. Proposée par souscription.

On souscrit à Liege, chez J. F. Bassompierre, imprimeur-libraire, vis-à-vis Ste. Catherine; chez J. J. Tutot, imprimeur-libraire, près St. Hubert; à l'expédition des gazettes au bureau des postes impériales, pour toute l'Allemagne, & dans tous les bureaux des postes impériales des principales villes de l'Europe.

L'Original de cette Histoire rédigée par des ministres anglicans, jouit d'une réputation brillante, mais on est peu d'accord sur les traductions qu'on en a faites. Je prie mes lecteurs d'approuver que je n'en dise rien, jusqu'à

qu'à ce que j'aie le loisir de m'en occuper, ce qui sera, j'espère, dès que j'aurai fini l'examen des *Epoques*. On fait qu'en général sous prétexte de traduire, les écrivains du bel-air ne manquent pas de barbouiller les bons ouvrages des dogmes du philosophisme ; & sans décider que cela avoit eu lieu à l'égard de l'*Histoire universelle*, j'avois sur ce sujet quelque inquiétude, lorsque j'ai vu que les nouveaux traducteurs reprochoient à ceux de Hollande, *de n'avoir pas fait une véritable traduction* (a). Ceux-ci de leur côté

(a) Ces reproches sont conçus d'une manière à mériter singulièrement l'attention des véritables hommes de lettres. C'est l'expression naïve & infiniment vraie du brigandage que l'ignorance & la pédanterie exercent dans toutes les parties de la littérature, en dépit de l'honnêteté, de la bonne foi, & toujours au grand détriment des sciences. *Les traducteurs ont changé de rôle ; ils sont devenus auteurs ; ils ont entrepris de refaire la besogne, qui, en effet, est négligée dans l'original, ou l'histoire moderne n'a pas le mérite de l'histoire ancienne ; mais lorsqu'on refait, on s'impose la nécessité de faire mieux. Les Anglois avoient rassemblé une multitude de pièces originales ; s'ils n'en avoient pas fait un aussi bon usage qu'on eût désiré, ils avoient mis sous la main de ceux qui voudroient étudier ou écrire l'histoire, des monumens précieux ; & c'est ce soin sur-tout qui fait estimer & rechercher leur travail. On ne le trouve point dans l'édition françoise de Hollande. Les auteurs ont dédaigné de profiter de celui des Anglois, & le leur ne nous en dédommage pas. Ils ne se sont pas donné la peine de recourir aux sources ; ils ont compilé sans goût & sans choix jusqu'aux histoires modernes les plus décriées. S'ils ont cité quelquefois*

ne promettent de la rendre fidele que pour le fonds, ils prennent sur eux de dégager le *texte des longucs dissertations* qui étouffent l'intérêt &c; genre de triage qui suppose beaucoup de connoissances & un grand discernement. Les éditeurs de la traduction de Hollande viennent de leur opposer une espece de manifeste conçu en ces termes. *Arktée & Merkus, libraires à Amsterdam & à Leipzig, rappellent à Mrs. leurs confreres, qu'ils ont double privilege en Allemagne, en Hollande &c, pour la traduction françoise de l'Histoire universelle, dont on peut avoir actuellement 41 gros volumes grand in-quarto, très-compressément imprimés, avec fig. & dont le 42^e. ainsi que la suite & la fin sont sous presse; afin que sans y songer, ils ne s'attirent des affaires désagréables, s'ils se laissent séduire par les propositions trompeuses de ceux qui en offrent une contrefaçon, ou plutôt une mutilation, in-octavo, par voie de souscription, moiennant des avances; ap-*

paremment

quelquefois au bas des pages des écrits originaux, pour se donner un air d'érudition, ils ne paroissent les avoir lus que dans des compilations où ils ont puisé, & où ces écrits sont indiqués. On ne s'attendroit pas, par exemple, à voir au nombre des ouvrages qu'ils ont consultés, & qui sont pour eux autorité, ces compilations informés que le goût du siècle a mises à la mode, qui semblent avoir eu du succès ou du moins du débit, puisqu'elles se sont si fort multipliées, & dans lesquelles, si nous pouvons nous exprimer ainsi, on a déchiqueté l'histoire pour la réduire en anecdotes.

paremment parce que comme ils écrivent dans leurs lettres circulaires, " ils ont besoin de ramasser des fonds pour faire face aux dépenses énormes qu'occasionnent les journaux „ Ils ne manqueront pas d'y colorer la bassesse de leur entreprise, en l'annonçant avec toutes les finesses requises pour gagner la confiance tant de fois trompée du public. Mais cette contrefaçon est faite sur une autre contrefaçon mutilée & défectueuse. A cette protestation les éditeurs de Hollande ont joint un imprimé in-4°. de 81 pages, où les nouveaux rédacteurs sont traités d'écrivains affamés, avides, malhonnêtes, de pauvres gens de lettres, de charlatans, de grenouilles &c. (a).

Tout cela, je l'avoue, nourrit un peu ma défiance; & je ne puis que suspendre mon jugement jusqu'à ce que je sois à même de l'appuyer du témoignage de mes yeux; car aujourd'hui il n'y a pas d'autre moïen de n'être pas dupe de ces jongleries typographiques (b). — En attendant, je ne puis ré-

pondre

(a) En examinant cette brochure polémique, qui exalte jusqu'aux nues la traduction faite en Hollande, & ravale celle de Paris jusqu'au néant, j'ai commencé à concevoir d'assez mauvaises idées de l'original même. J'ai vu dans les extraits qu'on nous en présente ici des jugemens faux, des faits mal vus, mal présentés, le ton des gazettes substitué à celui de l'histoire &c. Je saisirai le premier moment de loisir pour diffuser tout cela avec l'attention due à la célébrité de l'ouvrage.

(b) Observations sur les *Prospectus* & les souscriptions,

pondre au grand nombre de lettres que j'ai reçues à cette occasion, que par ces extraits des deux *Prospectus*; & je prie les personnes qui m'ont écrit, de permettre que je ne leur fasse pas d'autre réponse.

criptions, 1. Oct. 1779, p. 180, 182, 188. — Estampe curieuse & instructive, 15. Fév. 1778, p. 253. — Passage d'Erasme, 1. Mars 1775, p. 314. — 1. Mai 1778, p. 19.



Almanach ecclésiastique des Pays-Bas. A Bruxelles, chez Boubers; à Liege, chez Lemarié. 1780.

L'Usage de placer dans les almanachs l'état du clergé, est aujourd'hui pratiqué dans plusieurs gouvernemens. Comme celui-ci est rédigé dans la capitale des Pays-Bas, où l'on ne peut manquer de notices nécessaires pour rédiger un pareil ouvrage, je ne doute pas qu'on n'y ait mis beaucoup d'exactitude. Cependant je suis presque tenté de croire le contraire pour avoir vu dans la première page qui m'est tombée sous les yeux, une *cathédrale à Bruges érigée en 961*. J'avois cru que Bruges n'avoit un évêque & une cathédrale que depuis 1559. Je suppose que le reste est mieux vu, mais je suppose aussi qu'on n'attend pas que j'en ferai l'examen.

Lemarié, libraire sur le marché à Liege, distribue *Commentarius in jus canonicum universum, auctore Placido Bachhn. O. a. n. S. n. d. Benedicti. Salisburgi 1776.* 3 vol. in-fol. Prix 2 louis. Le même ouvrage se trouve aussi à Luxembourg chez l'Imprimeur de ce Journal.



Histoire naturelle, générale & particulière, contenant les Epoques de la nature, par Mr. le comte de Buffon, &c.

CINQUIEME EPOQUE

*Lorsque les éléphants & autres animaux P. 236
du midi ont habité les terres du nord.*

C E n'est que l'an 60,000, à dater depuis la sortie de la terre hors du soleil, que ces beaux & grands animaux sont venus occuper les contrées du nord. Où étoient-ils auparavant ? de quelle plage sont-ils partis pour se rendre dans les montagnes de la Sibérie, dans les rochers du Spitzberg ? où ont-ils pris naissance ? à quelles causes doit-on leur existence ? C'est ce que l'histoire de cette *cinquieme Epoque* ne nous enseigne pas. Mais quand on est bien instruit de la puissance des *molécules organiques, vivantes, actives par elles-mêmes* ; on n'est point embarrassé à répondre à toutes ces questions. Déjà elles avoient produit des animaux à coquilles ; il y avoit 25 ou 35 mille ans ; quelques mille ans après, elles avoient fait croître *une immense quantité de végétaux*. Faut-il s'étonner si elles ont fait des éléphants, des rhinocéros, des hyppopotames, &c. ? D'ailleurs les pays du nord possédoient alors *la chaleur & l'humidité, ces deux principes de toute fécondation*, avec cela les molécules ne pouvoient manquer de faire des merveilles.

Si on demande en quoi consiste proprement

- la nature de ces *molecules organiques*, je réponds d'abord qu'elles sont *indestructibles*, &
- P. 264. qu'elles nous viennent du soleil toutes *vivantes*; mais tout *indestructibles* qu'elles sont, elles mourront dans le froid. En 168000, il n'y en aura plus une seule en vie. — De plus avec *la chaleur & l'humidité*, elles *établissent la nature* par-tout, excepté sur certains sables, rochers &c; où depuis quatre mille ans il ne croit rien du tout, même dans les climats où *la chaleur & l'humidité se trouvent réunies au plus haut degré*, sans qu'on puisse bien dire pourquoi. — *Toujours actives*; lorsqu'
- P. 189. qu'elles ne sont *absorbées par aucun moule déjà subsistant*, elles forment des *especes nouvelles qui ne ressemblent pas aux autres*; & cependant le même degré de *chaleur produit par-tout les mêmes plantes*; & cependant elles ne forment rien de *nouveau* dans les déserts arides où il n'y a point de *moule subsistant*, dans les immenses nudités de la Tartarie, de l'Arabie, du Zara, du Monomotapa & du Monoemugi.
- Enfin pour en prendre une idée bien précise & bien claire, pour *se représenter la marche de la nature*, & même *se rappeler l'idée de ses moïens*, il suffit de savoir que: *Les molecules organiques vivantes ont existé dès que les élémens d'une chaleur douce ont pu s'incorporer avec les substances qui composent les corps organisés*. Rien assurément de plus intelligible, ni de plus conséquent. *Les molecules organiques qui sont l'origine des corps organisés, ont existé dès le moment qu'elles ont pu s'incorporer à ces corps, c'est-à-dire, aux substances*
- P. 164.

substances qui les composent. En un mot, les molécules ont existé avant les *corps organisés*, parce qu'elles en font le principe; & elles ont existé après, parce qu'elles ont dû s'y incorporer. A cela ajoutez les *éléments d'une chaleur douce*, & vous aurez la théorie la plus profonde & la plus lumineuse de la création des éléphants (a).

Mais où M^r. de Buffon a-t'il puisé, la doctrine sublime de ces toutes-puissantes molécules qu'on peut regarder comme la grande base sur laquelle repose l'édifice de ses hypothèses ? Dans l'ouvrage d'un homme qui étoit bien éloigné de prévoir l'usage qu'on feroit de ses opinions, & qui les auroit anathématisées s'il avoit sçu à quoi elles serviroient un jour; je veux dire le P. Kircher, que l'illustre naturaliste ne cite pas, mais qu'il suit pas à pas, & qu'il copie même souvent d'une manière à ne laisser aucun doute sur la source où il a puisé. Qu'on examine attentivement la *Panspermia* du Jésuite allemand, & ses rapports avec les molécules du naturaliste françois; qu'on compare un système avec l'autre, on trouvera que c'est exactement la même chose. A cela près que le Jésuite ne donne pas au *semen*

(a) On ne peut réfuter ce système avec plus de force, de clarté, d'ordre & d'evidence que l'abbé de Lignac, dans ses *Lettres à un Américain*, t. 2. p. 3. & suiv. Il fait servir admirablement tous les principes de la bonne physique à l'examen de cette matière; & entre dans un détail que je ne puis me permettre.

II. Part.

Y y

universale la puissance de produire des coquillages & des éléphans , quoique , selon-lui , elles servent à les perpétuer , & qu'il soit le grand principe de la génération , suivant les règles établies dès le commencement du monde par une Providence infinie , aussi admirable dans la simplicité que dans l'efficace de ses moïens.

Tel est le systême de Kircher , que je ne crois pas plus vrai que tant d'autres , vainement imaginés par des génies du premier ordre , pour expliquer le mystere profond de la reproduction des êtres (a) ; & c'est celui que M^r. de Buffon a adopté , en le mutilant & en le dépouillant de tous les rapports qui pouvoient le rendre raisonnable. L'ouvrage du jésuite étant écrit en latin , langue aujourd'hui inconnue à la plûpart des lecteurs , je ne multiplierai pas les citations , je me contenterai de transcrire quelques passages & d'indiquer les autres.

(a) Les plus grands physiciens de tous les tems & de toutes les nations conviennent des ténèbres épaissies & invincibles qui enveloppent la reproduction & la succession des êtres vivans & végétans. J'ai rassemblé ailleurs les aveux les plus propres à décourager de nouveaux systémateurs*. Toutes les hypotheses inventées sur ce sujet répandent moins de clarté , & sont moins satisfaisantes pour un esprit solide que ce peu de paroles de la Genèse : *Crescite , & multiplicamini.*
— Cujus semen in semetipso sit super terram.
 Gen. 1.

* Catéch.
 phil. p. 73,
 edit. de
 1717.

“ Les parties organiques toujours subsistantes sont reprises par les corps organisés, d’abord repompés par les végétaux, ensuite absorbés par les animaux qui se nourrissent de végétaux. Elles constituent la vie, & circulant continuellement de corps en corps, elles animent tous les êtres organisés „ *Hist. nat. T. XIII. p. viij.*

“ De la réunion de ces parties organiques renvoyées de toutes les parties du corps de l’animal se fait la reproduction toujours semblable à l’animal, dans lequel elle s’opere „ *T. II. p. 256.*

“ C’est en quoi consiste l’essence de l’unité & de la continuité des especes, qui dès-lors ne doivent jamais s’épuiser, & qui dureront autant qu’il plaira à celui qui les a créées de les laisser subsister „ *T. II. p. 258.*

“ Cette matiere vivante

Hinc vegetabilia hunc liquorem per radices attractum distribuunt in omnium plantarum membra. 330. Per continuam attractionem nutrimenti successiva alternaque generationis seriestum plantarum tum animalium propagantur, Mund. subt. pte. 2. p. 332. Edit. d’Amsterd. 1664.

Quod uti ex omnium membrorum spiritu constituitur, ita quoque aptum ex se & sua natura redditur ad simile ei a quo decidit, producendum. 334.

In qua virtute latet potentia & virtus quadam multiplicativa suorum similiarum, que nunquam defectura erat... & propagabitur usque ad ultimam mundi consummationem.

330.

Cum enim natu-

ne peut demeurer oisive, parce qu'elle est toujours agissante & qu'il suffit qu'elle s'unisse avec des parties brutes pour former des corps organisés,,

ra otiosa stare non possit, semper ali- quid molitur & fa- bricat, & pro condi- tione seminis adsci- titii plasmat. Pte. 2. p. 349.

On peut consulter les deux ouvrages & les comparer, sur-tout, *Mund. subt.* Pte. 2. p. 30: 31. 32. 33. 34. 35. &c. &c; l'*Hist. natur.* T. XIII. p. vij. viij. ix. &c. &c. (a).

Une autre espee de transcription pourroit faire l'objet d'une considération plus sérieuse, si le fait étoit bien constaté. Le respect dont je suis pénétré pour l'illustre écrivain, & la crainte que j'ai de compromettre sa gloire avec des imputations graves, m'empêchent d'ajouter une entière foi à une lettre imprimée depuis plusieurs mois, & connue dans toute la France, contre laquelle personne ne s'est encore élevée. Il s'agit d'un ouvrage manuscrit

(a) Je pourrois sans peine multiplier & varier ces sortes de parallèles, si je vivois comme autrefois au milieu des livres, où j'avois à la main des citations de tous les genres. La complaisance qu'ont pour moi quelques possesseurs de riches bibliothèques, n'empêche pas que je ne doive mettre bien du tems à me procurer les différens ouvrages nécessaires à l'exacte vérification des choses. Je dois le plus souvent me contenter des notes & des extraits que j'ai faits dans le tems où j'en avois des moïens plus aisés & plus prompts.

15. Avril 1780.

623

d'un athée fameux (Boulanger), qu'on dit avoir été en grande partie copié par l'auteur des *Epoques*. Voici la lettre, que je transcris fidèlement, telle qu'elle est dans le *Journal de Littérature des Sciences & des Arts*, publié sous les auspices du Roi & de la Reine.

Année

1779. R. 19.

P. 53.

Je vous prie, Monsieur (l'abbé Grosier,) d'insérer, dans votre *Journal*, le fait dont je vais avoir l'honneur de vous instruire; c'est que Mr. le comte de Buffon a singulièrement profité, pour son livre des *Epoques de la nature*, d'un ouvrage manuscrit de Boulanger, intitulé: *Anecdotes de la nature*,

Le commentaire des premiers versets de la *Genèse* est entièrement de Boulanger, donc les idées systématiques sont totalement refondues dans l'ouvrage de Mr. de Buffon, qui y a réuni son système particulier. Ce manuscrit qui est resté long-tems entre mes mains, & qui a passé dans celles de Mr. de Buffon, étoit de format in-40. avec dix sept cartes. Il appartenoit à Mr. Burdin, qui demuroit à Tours. Mr. Dutens me le fit remettre: je voulus le faire imprimer au profit des héritiers de l'auteur; je m'adressai à Marc-Michel Rey, qui m'a répondu deux lettres à ce sujet. Par la lecture de ce manuscrit, je vis que les opinions religieuses, n'y étoient point conformes à la vérité évangélique, & qu'il augmenteroit la collection, inutile à l'humanité, des opinions philosophiques. Je le prêtai à Mr. Lattré, géographe-graveur, qui en fit voir ou copier les cartes à Mr. Bonn. J'ai fait voir le manuf-

Y y 3 crit

crit à Mrs. Mauduit, professeur au collège royal, le Begue de Prèle, l'abbé le Blond, &c. &c. Mr. Desmarets, de l'académie des Sciences, l'a gardé plus d'un an entier. Boulanger expose dans cet ouvrage sa théorie de la terre, dans laquelle il attribue la formation des montagnes à l'éruption * des grands bassins; celui de la Marne est pris pour exemple.

* Il paroît qu'il veut dire excavation.

La carte gravée dans l'ouvrage de Mr. de Buffon, est une de celles qui accompagnoient le manuscrit; les autres ne sont pas moins curieuses, & elles sont très-joliment dessinées. C'est Mr. Dutens qui m'a demandé ce manuscrit, pour le remettre à Mr. le comte de Buffon; j'ai été surpris de le trouver en partie sous son nom. Voici la note que Boulanger avoit écrite sur une feuille volante, & qu'il avoit mise en tête de son manuscrit; j'ai conservé cette feuille:

“ La premiere partie de cet ouvrage est
 „ assez complete; c'est un ouvrage de jeu-
 „ nesse, qu'il falloit retoucher, mes idées
 „ aiant changé. (Ce sont les Epoques de
 „ la nature.) “ La seconde partie contient
 „ les premieres lueurs de mon systême géné-
 „ ral sur l'histoire des hommes, sur-tout
 „ sur la partie religieuse. La partie politique
 „ est ailleurs sous le titre d'origine du des-
 „ potisme, & je travaillois à réunir le tout
 „ sous le titre d'*Anecdotes sur l'histoire de*
 „ *l'homme*, & j'aurois fait un ouvrage par-
 „ ticulier de ce qu'il y a de physique dans
 „ ce présent recueil „ Si l'on nioit le fait
 „ que j'allegue, on n'a qu'à produire le

15. *Avril* 1780.

625

manuscrit original entier, le déposer chez un officier public ou aux *Mrs.* de la bibliothèque du Roi, où je comptois le placer un jour, & obtenir un désaveu des personnes que je nomme & qui sont existantes. Je vous envoie, Monsieur, la feuille autographe de la note que je viens de copier; elle servira de pièce de comparaison avec le corps de l'écriture du manuscrit: & je vous autorise à la déposer dans le lieu qu'aura choisi *Mr.* de Buffon pour produire le manuscrit. Comme je ne suis d'aucune secte, & que j'y renonce pour jamais, j'écris la vérité, & je désire que vous aiez le courage de la faire imprimer.

Je suis, avec une estime & une vénération particulières, Monsieur,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,

GOBET.

Ce 14 Juillet 1779.



IL EST tems de revenir à nos animaux du midi, demeurant dans le nord. Ces animaux ont-ils réellement habité les régions polaires? Y avoit-il parmi eux des especes qui n'existent plus? Les individus étoient-ils plus grands que ceux d'aujourd'hui? Comment ont-ils pu subsister dans des pays qui ne nourrissent plus que des ours & des rennes? Telles sont les questions que présente la *cinquieme Epoque.*

On trouve dans la Sibérie & autres contrées

trées septentrionales des dépouilles d'éléphans, de rhinoceros, & d'autres animaux, qui ne peuvent vivre que dans des climats plus chauds. Après ce que nous avons dit des effets naturels & inévitables du déluge *, il n'y a là rien qui doive surprendre, au contraire si l'on ne découvroit point des débris de plantes & d'animaux étrangers dans des provinces qui n'en produisent pas de ce genre, cela formeroit une objection très-forte contre les notions reçues du déluge, du mélange & de la confusion inconcevable qui, comme nous l'avons démontré, a été la suite nécessaire (a).

* Ci-dessus
p 361 &
suiv.

P. 238. Mais, dit M^r. de Buffon, la quantité de ces dépouilles est trop énorme pour qu'on ne soit pas obligé de la regarder comme un monument subsistant des especes domiciliées dans ces régions. *On a peut-être déjà tiré du nord plus d'ivoire que tous les éléphans des Indes actuellement vivans n'en pourroient fournir. . . . De plus, ce n'est qu'à la superficie*
P. 245. *de la terre & à quelques pieds de profondeur que l'on trouve des squelettes d'éléphans, de rhinoceros, & autres dépouilles des animaux terrestres.*

(a) Cela me rappelle la judicieuse réflexion de St. Augustin, qui disoit qu'en supposant un état de choses tout opposé à celui qui existe réellement, les hommes de parti, les esprits à système trouveroient également de quoi objecter, disputer, contrarier, combattre ce qui est par ce qui n'est pas. *Si aliter fecisset, similiter stultitiæ vestræ displiceret. L. de agone christiano.*

1°. Ce n'est pas depuis long-tems que la quantité d'ivoire trouvé en Sibérie, est si énorme aux yeux de M^r. de Buffon, autrefois il en parloit avec beaucoup de modération, & regardoit cette découverte plutôt comme un objet de curiosité, que comme la matiere d'un grand commerce. Aujourd'hui on a tiré du nord plus d'ivoire que n'en peuvent fournir tous les éléphans des Indes. Il est vrai que ce peut-être qu'ajoute le célèbre naturaliste, modifie excellemment cette assertion. Mais encore eût-il dû nous apprendre dans quelles villes se trouvent ces dépôts d'ivoire formés exclusivement des défenses d'éléphans trouvées dans le nord; il eût dû nous instruire de l'étendue & des proportions des vastes magafins où on les conserve, ou bien dans lesquels ils ont autrefois existé; quelle est à peu-près la somme totale que produit annuellement à la cour ou aux négocians russes le transport de cette multitude de défenses. Faute de cela nous ne pouvons porter sur cette quantité un jugement bien motivé.

2°. M^r. Pallas, qui connoit sans doute avec un peu plus d'exaëtitude la quantité d'ivoire renfermé dans les terres du nord, ne doute pas un moment que ce ne soient les dépouilles des éléphans amenés dans ces contrées glaciales par la grande révolution du déluge. La Sibérie étant la province la plus élevée de toute l'Asie, a été submergée la dernière, c'est-là naturellement que les êtres vivans se sont réfugiés de préférence; sur-tout si, comme il y a toute apparence, les eaux sont venues particulièrement

ticulierement de l'est & du sud (a). Les éléphants qui sans forcer leur marche font jusqu'à 70 lieues par jour, ont pu se sauver plus aisément que les autres. . . . Que dire de la quantité de ces animaux morts, que la mer y a transportés ! (b).

3°. Le peu de profondeur qu'ont ces os fossiles, ne fait point une difficulté pour quiconque a vu les effets d'une inondation subite & destructive. Tout ce qui est respectivement plus léger, à plus forte raison, tout ce qui surnage, ne tient pas communément le fond des matieres accumulées durant le ravage. Si cela arrive quelques fois, il est arrivé également dans certains cas durant le déluge. A peine connoit-on la superficie de la Sibérie, à peine a-t-on songé à y observer

(a) On peut le conclure par le grand nombre de plantes des Indes & de la Chine qu'on trouve dans des provinces très-éloignées. Mr. de Buffon dit lui-même que *les eaux sont venues en plus grande quantité du pôle austral que du pôle boreal*. P. 446.

(b) Voici ce que je viens de lire (qui le croiroit ?) dans l'*Histoire naturelle* de Mr. de Buffon, t. 1. p. 92. *Les éléphants pour éviter leur destruction dans les grandes révolutions de la terre, se sont échappés de leur endroit natal, & se sont dispersés de toutes parts tant qu'ils ont pu ; leur sort a été différent, les uns ont été bien loin, les autres ont pu même après leur mort avoir été transportés fort loin par l'inondation &c.* Ce passage est du fameux voyageur Mr. Gmelin*, Mr. de Buffon le cite & le copie comme infiniment propre à éclaircir l'histoire des fossiles de Sibérie.

* Différent de celui dont il est parlé p. 83.

des os (ce n'est que depuis Pierre-le-Grand qu'on s'en occupe), que M^r. de Buffon se plaint de ce qu'on n'en retire point du sein des montagnes. Quand on aura fouillé les collines & les rochers de ces vastes déserts, comme celles des provinces les mieux peuplées, on y trouvera sans doute des débris d'animaux dans des rochers & à diverses profondeurs; la Provence & la Souabe nous en présentent des monumens incontestables (a). Enfin pour revenir encore un moment au

(a) Ci-dessus, p. 370. — Mr. de Buffon dit que lorsqu'on trouve des ossemens dans des cavités sous des rochers, ce sont des rochers de nouvelle formation ainsi que toutes les carrières calcaires en pays bas, p. 231. Sans doute c'est dans des rochers de nouvelle formation, puisqu'ils sont postérieurs au déluge; mais ce n'est pas toujours en pays bas. . . . 160 toises ou 960 pieds au-dessus des eaux minérales d'Aix, hauteur de la roche où l'on a trouvé des cadavres humains, ne sont pas un pays bas. . . . Mr. de Buffon voudroit-il qu'on trouvât des ossemens dans les montagnes primitives? Mais a-t-il donc oublié que ces montagnes étant aujourd'hui l'ouvrage du feu, étant de granit & de roc vif, aucun être vivant ne peut y avoir laissé ses os, puisque lors de leur formation il n'y en avoit pas — Je dois ajouter que les cadavres, dont j'ai parlé, ont été balottés dans les flots de la mer, qu'il s'est formé un masque sur la face des têtes; & comme les chairs ne sont pas long-tems à se corrompre, lors sur-tout que les corps sont ensevelis sous les eaux (t. 2. p. 202), il est aisé de voir combien cette découverte ajoute aux preuves déjà si multipliées & si incontestables du déluge. — Il est vrai que Mr. de Buffon qui n'a pas vu ces cadavres, est très-perjuadé que

ce

* Époq. p.
336.

Ci-dessus
p. 369.

Hist. nat.
t. I, p. 91.

grand observateur des fossiles du nord, Mr. Pal-
las; ce *savant naturaliste** nous assure qu'il n'est
pas possible d'examiner ces dépouilles d'animaux
sans voir avec la dernière évidence, que le dé-
luge les y a amenées, que jamais ils n'y ont
vécu, puisqu'on les trouve encore entiers par
le moyen du froid qui les a glacés & conservés
jusqu'à nos jours. M^r. Gmelin qui a aussi exami-
né ces fossiles & parcouru la Sibérie pour
juger de tout cela d'une manière compétente,
observe que l'ivoire de Sibérie est *frais*, parce
que *ces dents ont été conservées dans une*
terre continuellement gelée, tandis que dans
*les climats un peu chauds, elles s'amolli-
sent & deviennent de l'ivoire pourri. . . .* A qui
croire? à un homme qui examine tout sur
les lieux, qui unit ses yeux à sa raison pour
découvrir la vérité; ou bien à un homme
qui à 3000 lieues de distance bâtit des hypo-
thèses à perte de vue sur des choses qu'il n'a
aperçues qu'à travers les nuages de l'opinion?
. . . A qui croire? à M^r. de Buffon, auteur de
l'*Histoire naturelle*, qui transcrit & approuve
la réflexion de M^r. Gmelin; ou à M^r. de

*ce sont des phoques & des loutres (t. 2. p. 205), mais
comme il n'en est plus persuadé à la page sui-
vante, qu'il suspend son jugement, qu'il ne con-
noit pas même la forme & la structure des phoques,
il est naturel de s'en tenir à la décision de Mr.
Guettard, qui a vu & examiné ces cadavres,
qui connoit la forme & la structure des phoques, &
qui n'ayant pas fait de système, n'a aucun in-
térêt à nier ou à déguiser les faits.*

15. Avril 1780.

631

Buffon auteur des *Epoques* qui la trouve ridicule & infoutenable ?

☞ Tandis que je reçois une multitude de lettres où l'on me témoigne être satisfait du compte que je rends de ces fameuses *Epoques*, des personnes très-respectables m'écrivent qu'elles ne peuvent comprendre comment je m'amuse si long temps avec un ***. Le moyen de contenter tous les goûts, de satisfaire à des desirs opposés ? Encore un peu de patience, & je me trouverai au bout d'une critique dont la rédaction est certainement aussi désagréable pour moi, que la lecture l'est pour beaucoup de monde. J'ai cru servir la religion, la vérité, la bonne physique ; & c'est ce qui m'a soutenu dans ce pénible travail ; je prie mes lecteurs de supporter aussi un peu d'ennui, en l'honneur des mêmes choses.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Verfi di Francesco Zacchiroli, *Poësies de Mr. F. Zacchiroli. A Laufanne 1778 in-8^o. de 206 pages.*

MR. Zacchiroli est un des plus féconds poètes qu'il y ait aujourd'hui en Italie, & c'est certainement beaucoup dire ; car il est dans cette partie de l'Europe une multitude prodigieuse de versificateurs dans tous les genres, tous d'une abondance & d'une facilité étonnante ; & cependant à cet égard M^r. Z. les surpasse presque tous. C'est dommage que ses vers soient si lâches & si froids, quoiqu'ils paroissent animés tantôt par la fureur de l'amour & tantôt par celle de la haine. Quant aux principes & à la conduite de l'auteur

teur , si quelques esprits foibles en ont conçu de l'ombrage , ils ont tout lieu de se rassurer après que M^r. Z. a habité durant trois mois les prisons de l'inquisition à Naples , avec beaucoup de tranquillité & de résignation , & qu'il n'en est sorti qu'en faisant les plus fortes promesses d'être dans la fuite plus circonspect & plus sage. (a)

(a) Sur la foi d'une gazette étrangere , j'avois parlé de ce poëte d'une maniere différente (1. Ocz. 1778 , p. 202.) ; l'amour de la vérité & l'éloignement de tout esprit de parti , m'oblige de le juger par sa conduite & ses écrits.

*** *Maniere de se servir des encriers d'encre centrée, approuvés par l'académie royale des sciences, dont le dépôt est établi chez le sieur Monchablon, marchand papetier & fabricant de papiers pour meubles, rue de Tournon, vis-à-vis la rue des Quatre-Vents, près la foire St. Germain à Paris.*

Ces encriers , uniques dans leurs especes , tant pour leur utilité que pour la bonne qualité de l'encre qu'ils renferment , n'ont besoin d'autre administration que de celle qui suit ; savoir , que tous les dix à douze jours , ou lorsqu'on s'apercevra que son encrier aura baissé de trois ou quatre lignes , l'on ajoutera autant d'eau que l'on aura consommé d'encre , en observant cependant de ne la pas introduire par le grand godet du milieu , mais bien par le trou qui se trouve placé sur le grand réservoir auprès de l'anse : par ce moyen l'eau étant obligée de traverser toute la masse d'encre contenue dans le grand réservoir , le mélange se trouve nécessairement bien fait , & l'eau se transforme en encre excellente. En observant exactement ce que nous indiquons ici , l'on pourra conserver son encrier dix à douze

ans avec la meilleure encre possible, qui ne fournira jamais à sa surface ni moisissure, ni champignons, ni bourbe. Cette encre est d'un beau noir très-fixe, bien luisante, & se sèche à l'instant. — Quelques personnes nous ont fait observer qu'elles étoient embarrassées sur l'usage du godet qui est percé dans le fond, également sur celui des anses ou coquilles qui sont aux deux côtés : nous leurs disons que sitôt qu'elles auront reçu leurs encriers, elles ôteront le gros bouchon de liege qui ne sert que pour le transport, & elles introduiront tout doucement à sa place, le petit godet percé par le fond, & que c'est par-là qu'on doit puiser l'encre pour écrire; & que les anses ou coquilles qui sont aux deux côtés, ne sont que pour mettre d'un côté une éponge, & de l'autre de la poudre : nous ferons encore observer que lorsque l'encre sera trop épaisse par le défaut de consommation ou autrement, l'on en peut retirer par le grand godet du milieu la valeur de cinq ou six cuillerées à café, & introduire par le petit trou autant d'eau qu'on en aura ôté d'encre, & qu'elle sera de la même bonté cinq minutes après, sans que cela diminue en aucune façon la durée de l'encrier, ni la bonté de l'encre. — Comme toutes les eaux ne se ressemblent point, & qu'il y a des pays où elles ont occasionné quelque moisissure, l'on prie ceux qui s'apercevront de cette défecuosité, de remplir avec du vin blanc au lieu d'eau — Il y a de ces encriers du prix de 6 & 9 livres. — On trouve aussi chez ledit sieur Monchablon, de la même encre en bouteille, pour la commodité de ceux qui ne veulent point acheter des encriers.

Comme je connois la bonté de cette encre par expérience, je me fais un plaisir de confirmer tout le bien que le compositeur en dit. Elle est effectivement d'un noir parfait, toujours sans champignon, & sans aucun genre de maise ou de moisissure; ce qui la rend infiniment supérieure à toutes les especes d'encre dont j'ai fait usage, même à celle des tablettes angloises. C'est une chose étonnante que la quantité d'eau qu'on peut y mettre successivement sans lui faire perdre le plus petit degré de noirceur.

*La mouche dont se servent les Dames,
est le mot de la dernière Enigme.*

UN grand nombre de sœurs sont en communauté,
D'institut en clôture, en régularité.
Dans leur couvent toujours les trois vœux se pronon-
cent;

A l'or comme à l'argent ces pauvres sœurs renoncent.
Lecteur, pour l'ordinaire elles n'ont à manger
Que ce que du dehors on veut bien leur porter.
L'habillement est dur. Quant à l'obéissance,
Elles pèchent plutôt par trop de complaisance.
Chastes, le plus mordant ne mord pas sur ses sœurs;
Pour leurs portières, chut ! elles ont d'autres mœurs.
Sermon, lecture, office, & tant qu'elles existent,
A tout exactement en chœur elles assistent.
Une qui feroit mal & ses sœurs gêneroit,
Du corps, suivant la règle, on la sépareroit.
Contre elles cependant si dans le monde on crie,
Est-ce à tort, cher lecteur ? jugez je vous en prie.
D'abord & nuit & jour elles sont au parloir,
Et l'écoute est auprès, qui s'endort sur le soir;
Eh ! c'est bien là qu'on jase & que les sœurs fricassent ;
Entre elles l'on murmure, & puis elles s'agacent ;
Des supérieures on parle bon françois,
De leur appartement on dit ; c'est un palais.
On dit bien autre chose, & l'on s'en mord la langue.
Sur pareille conduite en vain on les harangue.
On est souvent témoin dans les jeux, dans les ris
De leur désunion ; n'en soyez pas surpris.
Oh ! voici le plus fort : tout en faisant ripaille,
Elles ont tout au moins par jour une bataille ;
Mais c'est là, cher lecteur, du fondateur le but,
C'est par obéissance, & c'est leur institut.

Par l'auteur de l'Enigme du 1. Mars, auquel
on ne peut refuser le talent de bien soutenir une
allégorie.

NOUVELLES



NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (le 28 Février.) Sur un ordre précis du Reis-effendi, l'interprete de la cour ottomane a fait déclarer à tous les ministres étrangers que la Porte avoit tout sujet d'être satisfaite du dernier accommodement avec la Russie ; qu'en conséquence elle étoit sincèrement déterminée à en remplir religieusement tous les articles ; & qu'au cas que quelqu'un voulût douter de ce point, il n'avoit qu'à s'adresser au Reis-effendi même, qui étoit toujours prêt à confirmer cette vérité, même par serment. Cette déclaration contredit entièrement l'article inséré dans plusieurs gazettes, qu'à la Porte les grands officiers de la couronne étoient fort mécontents du dernier accommodement avec la Russie.

R U S S I E.

PÉTERSBOURG (le 13 Mars.) Par un édit de l'Impératrice, adressé à tous les libraires & imprimeurs de son empire, il leur est enjoint que dans les livres qu'ils débiteront ou imprimeront, & où il sera fait mention du Pontife-romain, il n'en soit jamais parlé qu'en des termes qui expriment le res-

II. Part.

Z z

pect

pect & la vénération qui sont dûs à une personne si illustre & à sa dignité. La religion catholique fait de grands progrès dans l'empire de cette Souveraine qui emploie autant de missionnaires qu'elle peut trouver. S. M. I. vient d'accorder un asyle à ceux du Tunquin qui se sont enfuis de ce royaume, à cause d'une affreuse persécution qui y a été suscitée contre les Chrétiens, & elle en a envoyé un d'eux dans la Tartarie-moscovite pour y faire les mêmes fonctions. Enfin il y a, dit-on, grande espérance que la cour permettra bientôt des missions dans tous ses états. On doit tant de succès à la sagesse & au zèle du respectable évêque de Mohilow, qui a gagné la confiance de S. M. I. On voit accourir aux sermons de nos missionnaires des grands même & des officiers russes, qui en sortent très-satisfaits.

Des lettres de la Chine assurent que l'Empereur a permis aux missionnaires de prêcher l'Évangile dans son empire & d'y baptiser ceux des Chinois qui se présenteroient à cet effet, mais avec cette restriction, à laquelle il veut absolument qu'on ait égard, qu'il ne sera baptisé aucun enfant des magnats, ou mandarins sans le consentement de leurs parens. Cette permission est due à l'habileté d'un missionnaire, Lorrain d'origine, qui s'est rendu respectable par ses belles qualités & qui aiant d'ailleurs une connoissance parfaite de la langue tartare, que l'on parle à la cour de Pékin, se trouve chargé par l'Empereur même de la Chine de traduire en tartare toutes les dépêches envoyées à la cour en d'autres langues, & en particu-
lier

15. *Avril* 1780.

637

lier celles qui viennent en latin de la cour de Pétersbourg.

POLOGNE.

VARSOVIE (*le 12 Mars.*) Il paroît certain que, du moins lors de la diète, il y aura quelque changement à l'égard de la place de grand-chancelier du royaume. Il y a déjà sur les rangs plusieurs concurrens; de ce nombre est le comte Malachowski, grand-référendaire de la couronne, qui a grande espérance, d'autant que le comte de Borch, sous-chancelier, qui y avoit plus de droit, doit y renoncer à cause de sa santé, & son poste sera donné au comte Okenski, évêque de Chelm & coadjuteur de Posen; ce qui ne souffre point actuellement de difficulté, d'autant que la constitution de 1767 cassa l'ordonnance qui défendoit qu'un évêque de Posen occupât en même tems une place de chancelier.

ESPAGNE.

MADRID (*le 12 Mars.*) La Princesse des Asturies qui avoit passé le terme de sa grossesse fort heureusement, commença à sentir le 4 quelques douleurs qui précèdent ordinairement un accouchement. Vers minuit les maux aiant augmenté au point que le moment désiré paroïssoit être prochain, le Prince résolut de ne point abandonner son auguste épouse, & fit aussi-tôt avertir le Roi qui ne tarda pas à se rendre dans l'appartement de la Princesse, qui

après quelques douleurs assez vives mit au monde un Infant plein de vigueur. Le Roi transporté de joie sortit aussi-tôt pour donner part de cet heureux événement à toute la cour qui attendoit avec impatience dans l'appartement voisin ; & peu de tems après S. M. y retourna pour leur montrer ce bel Infant nouveau-né. Comme tout étoit préparé, le Roi sortit pour la troisieme fois avec son cher petit-fils, & la cérémonie du baptême se fit solennellement par le cardinal-patriarche, chapelain & premier-aumônier de S. M. grand-chancelier de l'Ordre de Charles III. L'Infant nouveau-né reçut les noms de Charles, Dominique, Eusebe, Raphaël, Joseph, Antoine, Jean-Népomucène, Gabriël, Julien, Vincent-Ferrier, André-Avelin, Louis, Ferdinand, Ange, François, Pascal, Joachin, Cajetan, Ignace, Emmanuël, Raimond, Janvier, & François-de-Paule. Le Roi fut parrain & les Infans Dom Gabriël & Dom Antoine furent témoins en présence de tous les chefs du palais, des grands, des conseillers d'état, des députés des royaumes, & d'autres personnes de distinction. Les ambassadeurs & ministres étrangers ne purent arriver assez à tems au Pardo pour la cérémonie du baptême, mais ils eurent l'honneur de féliciter Sa Maj. & L. A. R. en arrivant.

Pour célébrer cet heureux événement, qui va combler de joie la nation entiere, le Roi a ordonné qu'on chante le *Te Deum* dans la chapelle roiale de cette ville, que la cour soir

en gala pendant trois jours, & que la ville soit illuminée pendant les trois nuits.

Le Roi a nommé gouverneur de Méjille le lieutenant-colonel Dom Ant. Manzo, qui en étoit ci-devant major. S. M. a fait encore d'autres promotions dans le civil & le militaire, mais sur-tout en faveur de ses sujets de l'Amérique. Un noble Castillan qui veut cacher son nom, a offert au Roi tous ses biens, & il a supplié S. M. de vouloir bien accepter sur le champ, pour le service de l'armée, 100 mille arrobes de vin, 20 mille de paille, 1000 bêtes à corne, & 30 mille piaftres fortes en argent comptant.

Dom Louis de Cordova a été nommé commandant de la marine à Cadix, & l'armée navale est actuellement sous les ordres de Dom Michel Gaston. On vient d'en détacher 4 vaisseaux de ligne, 2 frégates & 3 chebecs, qui vont croiser à la tête du détroit. Cette petite escadre sera bientôt renforcée par d'autres vaisseaux; ce qui semble toujours annoncer le siège de Gibraltar comme prochain.

La petite-vérole de maligne espece qui infestoit, comme nous l'avons dit, la flotte angloise, nous rappelle les dégâts qu'elle a faits l'été dernier sur la flotte françoise, tandis que nous n'avions que peu de malades & aucun de la petite-vérole. Nos plus habiles médecins assurent que c'est une suite de l'inoculation pratiquée avec une espece de fureur chez les deux nations, & qui chez nous n'a pas encore gagné le même crédit. S'il est vrai que cette maladie est une vraie peste, comme M^r.

Paulet l'a démontré ; il ne faut pas douter que l'inoculation n'en étende & n'en renforce le virus , comme on propageroit la peste ordinaire par l'insertion des bubons. Il est de fait que jamais cette maladie n'a été si générale , sur-tout parmi les adultes , & que jamais elle n'a fait des ravages égaux à ceux qu'elle fait depuis quelques années (a).

Du camp de ST. ROCH (le 28 Février.)
Ces jours derniers l'on a éprouvé ici une tempête violente , accompagnée de pluie & de gros coups de vent , qui ont fait périr quelques bâtimens au mouillage d'Algésires ; mais l'on a donné aux équipages tous les secours possibles , & l'on a sauvé une partie des effets. Nos felouques & chebequins , stationnés en croisière , se sont emparés de plusieurs bâtimens , qui tentoient de passer le détroit. Un paquebot anglois a été conduit à Algésires ; & un autre paquebot ainsi qu'un dogre , dont on n'a pu distinguer le pavillon , ont également été amenés à Ceuta. Il vient aussi de mouiller à Algésires 3 chebecs du blocus & une chaloupe , conduisant un paquebot dont ils se sont emparés. La place n'a point fait de feu de tout ce tems ; mais l'on y travaille à augmenter les fortifications du côté de la pointe d'Europe , y plaçant plusieurs canons.

(a) Voyez le dernier Journal , p. 573 & 574 , & d'autres Journ. cités là-même.

P O R T U G A L.

LISBONNE (*le 15 Mars.*) Il y a deux autres concurrens pour le poste d'ambassadeur à la cour d'Espagne , indépendamment de Dom Joseph de Scabra , sçavoir Dom Michel de Portugallo , de la famille des marquis de Valenza , qui étoit nommé ministre à la cour de Vienne , & Dom Joseph de Vasconcellos , des comtes de Galietta , dont le frere a été viceroi de Rio-Janeiro. On apprend d'Algarve , que le gouvernement espagnol a pris pour le service de sa marine beaucoup de pêcheurs de cette province ; comme ils vont pêcher dans les eaux voisines de Cadix , & qu'ils portent plus volontiers leur poisson en Espagne qu'à nous , pour ne pas paier le tribut ordinaire , on a profité de cette circonstance pour les arrêter tous & les conduire dans ce port.

Le commodore Johnstone qui a le commandement des armateurs qui croisent sur nos côtes , a loué une maison en cette ville. Comme on soupçonne que les négocians anglois établis ici favorisent l'équipement des armateurs , & qu'ils y sont intéressés , on a , dit-on , porté des plaintes à ce sujet. Sept armateurs sont partis d'ici par ordre de l'envoïé d'Angleterre ; & il en est arrivé quatre autres. On est surpris que dans les circonstances actuelles notre cour n'ait pas encore nommé un nouvel ambassadeur pour aller résider à celle de Madrid. On continue d'enrôler ici les jeunes gens ;

& l'on n'est pas sans crainte à l'égard d'une guerre.

S U E D E.

STOCKHOLM (*le 6 Mars.*) Le comte George de Romanzow , chambellan de l'Impératrice de Russie , est arrivé ici sur Uma , où il a eu le plaisir de voir la façon de vivre des Lapons , qui de leur côté ont fait l'accueil le plus gracieux au fils du héros russe , dont les exploits étoient connus dans leur contrée : ils lui ont donné mille marques de leur respect.

D A N N E M A R C K.

COPPENHAGUE (*le 15 Mars.*) Le 2 de ce mois , la garde-du-corps à cheval , a paru pour la 1ere. fois , avec son nouvel uniforme. — Le 5 , la cour a pris le deuil pour 8 jours , à l'occasion de la mort du prince palatin , Jean de Birkenfeld.

Le 11 , le vaisseau de la compagnie asiatique , le Roi de Dannemarck , capitaine With , est parti d'ici pour Canton en Chine ; deux frégates du Roi leverent l'ancre & firent voile , comme on a dit , l'une vers la Méditerranée & l'autre pour l'Amérique ; cette dernière escorte huit navires de sa nation qui se rendent aux isles danoises de Ste. Croix , de St. Thomas & de St. Jean.

M^r. de Texier , secretaire de légation , résident du Roi & son consul à Dantzic , ainsi que dans d'autres villes voisines de la Prusse , est arrivé en cette ville , d'où M^r. de Caillard ,

15. *Avril* 1780.

643

lard , chargé des affaires de France , est parti pour Paris.

Le premier bâtiment qui soit arrivé cette année dans le Sund est une chaloupe angloise , chargée de charbon pour Coppenhague. Une galiote suédoise qui avoit passé l'hiver ici , est partie pour Stockholm.

I T A L I E.

R O M E (*le 15 Mars.*) Le Pape s'étant déterminé à tenir le consistoire secret le 20 de ce mois , on fera le 15 l'examen du prêtre Jean Lotrachi pour être évêque de Todi , & du prêtre Charles-Eugene Valpurga de Maglione pour être évêque de Nizza. — Le commandeur Graneri , ministre-plénipotentiaire du Roi de Sardaigne auprès du Saint-Siege , a été décoré par ce Monarque du titre de grand-croix de l'Ordre de Jérusalem & de celui des Saints Maurice & Lazare.

L. A. R. Mgr. l'Archiduc Ferdinand & Madame l'Archiduchesse son épouse , après avoir passé trois jours en retraite pour la mort du Duc de Modene , ont continué de se rendre en grande dévotion dans différentes églises , & particulièrement dans celle de la Sainte-Trinité au mont Pencio , où ils ont fait dire quantité de Messes pour le repos de l'ame de ce Souverain. Le 9 , L. A. R. se rendirent au Vatican , où le cardinal Pallavicini , secrétaire d'état les introduisit à l'audience du Pape , & elles s'entretinrent quelque tems avec lui. Elles continuent d'assister aux assemblées magnifiques

gnifiques qui se tiennent par rapport à elles chez les ambassadeurs des Puissances & les autres personnes de la première distinction.

MODÈNE (*le 18 Mars.*) Le Sérénissime Duc de Modène étant mort le 23 Février à Varese, on lut le testament qu'il avoit fait en l'année 1771, par lequel il ordonne que son corps soit enterré dans l'église des Capucins, ce qui a été exécuté. Il laisse héritier le Prince Hercule-Renaut d'Este, son fils unique, & fait plusieurs legs, entr'autres une pension de 6 mille sequins sa vie durant à la princesse Melzi qui jouira également du magnifique palais de Varese, dont les joiaux & l'argenterie de table seront à son usage.

Le nouveau Souverain occupé du bonheur de ses sujets a fait dans ses états plusieurs réformes, qui tournent à leur avantage. Les troupes qui y étoient en garnison sont réduites à 16 compagnies chactine de cent hommes, S. A. S. aiant assigné aux officiers une pension proportionnée à leur grade. Ce Prince a traité avec une égale bonté les ministres & autres personnes qui ont servi le feu Duc son père & auxquels il a fait un traitement honorable, entre lesquels sont compris les conseillers & secretares d'état, le comte Bagnesi & le marquis Paolucci. On a publié par son ordre les promotions suivantes dans le ministere : premier-ministre, le marquis Gérard Rangoni ; ministre des finances, le comte Philippe-Joseph Marchisio ; le marquis Vallotto, conseiller intime d'état ; le comte Monarini le fils, ministre de la guerre ; grand-maître de la cour,

15. *Avril* 1780. le marquis Lothaire Rangoni ; gouverneur della
Carfagnana , le comte Camille Poggi , &c.

A L L E M A G N E.

VIENNE (*le 18 Mars.*) Après les fêtes de Pâques , l'Empereur fera un voiage en Hongrie & Transilvanie , d'où il se rendra à Lemberg & peut-être à Buckowine. On prépare déjà pour ce Monarque les voitures de campagne , & c'est la raison pour laquelle on est fondé à croire que tous les campemens ont été contremandés. — Dimanche l'Impératrice-Reine daigna faire une visite au prince de Schwarzenberg , premier grand-maître de sa cour , qui relevoit d'une maladie. — Mardi dernier à six heures & demie du soir , S. M. l'Impératrice-Reine Apostolique & L. A. R. Mesdames les Archiduchesses se rendirent à l'appartement des miroirs au palais , où les Dames de la croix-étoilée étoient assées , & où elles tirèrent au fort pour les heures auxquelles ces Dames assisteroient aux prières qui se font tous les ans la pénultieme semaine de carême. En conséquence , l'auguste Souveraine & L. A. R. ainsi que toutes les Dames de l'Ordre , se sont trouvées alternativement le 16 à ces exercices de piété à la chapelle de la chambre , où le Saint-Sacrement a été exposé depuis sept heures du matin jusqu'à sept heures du soir.

L'Impératrice-Reine - Apostolique destine au Pape un magnifique bonnet brodé par Mesdames les Archiduchesses d'Autriche & enrichi

chi de diamans, lequel lui fera présenté de sa part en témoignage de sa satisfaction pour l'accueil gracieux que Sa Sainteté a fait aux augustes Archiducs de Milan, lors de leur séjour à Rome.

FIUME (*le 9 Mars.*) On pense ici à une nouvelle branche de commerce qui se fera en viandes salées, & dont on se promet de grands avantages, mais sur-tout une augmentation considérable dans le commerce des bêtes à corne. Les viandes feront salées selon la méthode des Irlandois; on y emploie des gens qui en font au fait; ce qui demande un sel meilleur & plus pur que celui de mer. Des navires autrichiens transportent une grande quantité de ce sel dans les ports de Hongrie: on va le chercher à Naples & en Sicile (a). Plusieurs de nos marchands se sont déjà réunis en société pour l'exécution d'une si louable entreprise & y travaillent sérieusement. Ils ont fait venir des bœufs de la Croatie, & on en attend encore de plusieurs autres endroits. Si le tems froid continue, on se flatte d'avoir à la fin de ce mois de fortes provisions

(a) Je ne conçois rien à ce transport du sel de Naples. Le sel de Hongrie est le plus beau de l'univers; il se trouve dans un grand nombre de provinces, sur-tout, dans le Mamaros, en une quantité incroyable; il y a des montagnes énormes du plus beau sel de roche. on l'amène par la Theis & le Danube dans la Save qu'il remonte jusqu'en Croatie: je ne vois pas de nécessité de faire des voyages en Sicile pour y recueillir un sel infiniment inférieur à celui de Hongrie.

de viandes salées. Plusieurs marchands étrangers sont arrivés ici pour donner eux-mêmes leurs commissions ; les livraisons commandées sont déjà fort considérables. Le sieur Jacob Brädicich a la direction de cette nouvelle compagnie qui est composée de sociétaires riches & en état de faire des avances. Ce directeur a fait des voyages en Irlande, en Angleterre & autres pays, & s'y est pleinement instruit sur l'art de la salaison des viandes.

RATISBONNE (*le 20 Mars.*) Il y a beaucoup d'apparence que le différent sur l'état de religion des collèges des comtes en Franconie & en Westphalie, sera bientôt agité sérieusement à la diète de l'empire, puisque déjà il circule ici une note de la part des envoyés protestans à la diète, en date du 16 Février dernier, portant en substance, qu'on ne sauroit consentir à la proposition de suspendre les suffrages des comtes en Franconie & en Westphalie, pro hic & nunc, pour cette fois seulement, & sans préjudice ; mais qu'on laisseroit le cours libre à cette affaire.

Le directoire de Mayence a fait dicter le 7 J. "Un mémoire de S. A. S. le prince-regnant de Hohenzollern, pour demander qu'on lui confere la charge de général - feld - maréchal-lieutenant de l'empire, vacante par la mort de feu M^r. le baron de Ried. II. Un mémoire de l'envoïé de Brandebourg-Anspach & Bareuth, renfermant des griefs contre le conseil-aulique de l'empire, à raison de ses prétendues procédures illégales dans sa cause contre

te la ville de Nuremberg, sur le droit de tirer du nitre des minières. III. Un mémoire pour justifier le recours à l'empire de la régence de Sponheim contre les sentences que la chambre impériale a prononcées en faveur des barons de Durckheim, sur le fief de Züschen & la supériorité territoriale. IV. Un mémoire de S. A. S. le Duc-regnant de Wurtemberg, renfermant une protestation pour la conservation de ses droits à la succession allodiale de Bavière „

Les décrets de la commission impériale concernant la paix de Teschen, ont été publiés hier par la dictature. Le prince Charles-Anselme de la Tour & Taxis, principal commissaire de l'Empereur, a fait connoître de la part de l'auguste Chef de l'empire, aux Electeurs, Princes & Etats, ainsi qu'aux ambassadeurs & envoiés, que S. M. I. agrée le décret donné le 28 Février, par les Etats de l'empire, d'après celui de la commission impériale qui avoit été remis à la diète le 9 Août de l'année dernière, relativement au traité de paix conclu le 13 Mai à Teschen. Quant aux fiefs vacans par la mort de Maximilien, Electeur de Bavière, S. M. I. en sa qualité de Haut Seigneur Suzerain, a résolu d'en accorder l'investiture & disposera tout à cet effet. — L'acte d'accession est de la teneur suivante.

Très-humble recès de la diète adressé à S. M. I. & dressé à Ratisbonne le 28 Février 1780, concernant l'accession & le consentement impérial & de l'empire, réclamés en

faveur du traité de paix conclu à Teschen, ainsi que des autres actes & conventions y relatifs. Les trois collèges de l'empire aiant délibéré sur le décret commissorial avec ses piéces annexées, portés publiquement, le 9 Août de l'année précédente, au protocole des Electeurs, Princes & Etats de l'empire, dont, d'un côté, le but est de requérir le consentement & l'accession au traité de paix conclu le 13 Mai de l'année susdite, à Teschen, signé de tous les plénipotentiaires des hautes Puissances mises d'accord sur la succession à l'héritage de feu Mgr. l'Electeur Maximilien-Joseph de Baviere; & de l'autre côté, de communiquer plusieurs écrits & mémoires relatifs au même objet, portés à la dictature les 9 & 11 Août, ainsi que le 20 Décembre de la même année; l'amour de la justice & de l'équité dont on fait que sont animées les hautes Puissances, faisant d'ailleurs pleinement espérer, que par ce traité conclu & porté au protocole de la diète, afin d'y être approuvé, leur intention n'est & ne peut même être, de léser par-là l'empire germanique, en la moindre chose, ainsi que sa constitution, aucun de ses membres, ni qui que ce puisse être; étant aussi non moins constant que les Electeurs, Princes & Etats de l'empire, au moien de leur accession prévoiante font connoître qu'ils ne pensent nullement ni maintenant ni pour l'avenir, à énerver la force ou la teneur du traité de paix susmentionné, non plus que les obligations réciproques qu'il impose aux Puissances reconciliées,

qui à cet effet s'assurent mutuellement & de nouveau une garantie inviolable. A ces causes, après avoir mûrement examiné le point en question & toutes les circonstances qui y sont relatives, il a été résolu, " qu'à l'exception de l'article XIII, dont la discussion est renvoyée à une délibération ultérieure, l'empire soit tenu de consentir & d'accéder au susdit traité de paix, ainsi qu'aux actes & conventions y annexés, communiqués aussi en leur tems à la diète; toutes fois avec la réserve formelle, & comme il est toujours sous-entendu, que ni à présent, ni à l'avenir, ni dans aucun cas quelconque, ce traité ne puisse préjudicier aux droits de l'empire, à ceux des deux religions, dont l'égalité réciproque est appuyée sur la paix de Westphalie, aux autres loix fondamentales de l'empire, ni enfin aux droits de ceux qui, par la suite, en pourroient alléguer de légitimes en tems & lieu „ Sur quoi & au moien du présent recès de l'empire, l'explication nécessaire à ce sujet doit être envoiée à S. M. I, laquelle recevra en même tems les remerciemens respectueux de la diète, pour la sollicitude paternelle, qu'a témoigné S. M. I. pour le rétablissement & l'affermissement de la tranquillité publique. A cette fin, le principal-commissaire impérial, les conseillers, ministres & envoies des Electeurs, Princes & Etats se recommandent, &c.

Fait à Ratisbonne le 29 Février 1780.

P A Y S - B A S

BRUXELLES (*le 20 Mars.*) Le conseil des finances de Sa Majesté Impériale & Royale afin d'encourager l'exportation des cotons imprimés, teints ou peints de ce pais, a arrêté le 13 de ce mois, qu'il sera païé une gratification de 20 sols par chaque 100 aunes desdits cotons qui seront exportés. — L'on remarque que depuis la guerre entre la France, l'Espagne & l'Angleterre, la navigation d'Of-tende augmente de jour en jour au point que depuis le 9 jusqu'au 14 de ce mois, il est parti du port de la susdite ville 67 navires destinés pour différens endroits.

LA HAYE (*le 30 Mars.*) Le chevalier York, ambassadeur - extraordinaire de Sa Majesté le Roi de la Grande-Bretagne, a présenté le 21 de ce mois, aux Etats-Généraux, un mémoire qui est de la teneur suivante.

Hauts & Puissans Seigneurs.

“ Le Roi mon maître a toujours cultivé l'amitié de Vos-Hautes-Puissances, & toujours regardé l'alliance qui subsiste depuis si long-tems entre les deux nations, comme fondée sur les principes les plus sages, & essentielle à leur bonheur mutuel. Les principaux objets de cette alliance, qui porte sur la base immuable d'un intérêt commun, sont la sûreté & la prospérité des deux Etats, le maintien de la tranquillité publique, & la conservation de ce juste équilibre si souvent troublé par la politique ambitieuse de la Maison de Bourbon...”

“ Lorsque la cour de Versailles, en violation directe de la foi publique, & des droits communs de tous les Souverains, eut rompu la paix, par une ligue faite avec les sujets rebelles de Sa

Majesté, avouée & déclarée formellement par Mr. le marquis de Noailles, lorsque par des préparatifs immenses, la France manifesta son dessein d'anéantir la puissance maritime de l'Angleterre; le Roi devoit s'attendre que V. H. P., trop éclairées pour ne pas voir que le salut de la république est étroitement lié avec celui de la Grande-Bretagne; s'empresseroient à venir à son secours. Un des premiers soins de Sa Majesté a été d'informer V. H. P. de toutes les circonstances de cette guerre injuste; & dans la situation critique dans laquelle le Roi s'est trouvé, il n'a pas oublié les intérêts de ses anciens allies, mais au contraire a montré le désir le plus sincere de favoriser le commerce & la libre navigation de la république, autant que le salut de son peuple pouvoit le permettre: il s'est même abstenu longtemps de réclamer les secours stipulés par les traités, remplissant ainsi ses engagements, sans demander l'accomplissement de ceux de V. H. P. La réclamation n'a été faite qu'après que les forces réunies de la France & de l'Espagne se sont montrées prêtes à fondre sur l'Angleterre, & à y tenter une descente à l'aide d'une flotte formidable. Quoique frustrés dans cette entreprise, les ennemis du Roi méditent encore le même projet; & c'est par ordre exprès de Sa Majesté, que le soussigné renouvelle ici, de la maniere la plus formelle, la demande des secours stipulés par différens traités, & nommément par celui de l'année 1716,

“ Jusqu'ici V. H. P. ont gardé le silence sur un article si essentiel, tandis qu'elles ont insisté sur une interprétation forcée du traité de commerce de l'année 1674, contre l'abus duquel la Grande Bretagne a protesté en tout tems. Cette interprétation ne sauroit se concilier avec les stipulations claires & précises de l'article secret du traité de paix de la même année. Un article d'un traité de commerce ne sauroit annuler un article aussi essentiel d'un traité de paix; & tous les deux sont expressément compris dans le traité principal d'alliance de 1678, par lequel V. H. P. sont obligées de fournir à Sa Majesté les secours qu'elle réclame. Elles sont trop jus-

tes & trop sages pour ne pas sentir que tous les engagements entre les Puissances doivent être observés mutuellement & reciproquement , & quoique contractés dans des périodes différens , lient également les parties contractantes. Ce principe incontestable s'applique ici avec d'autant plus de force , que le traité de 1716 , renouvelle tous les engagements antérieurs entre la couronne d'Angleterre & la république , & les incorpore , pour ainsi dire , ensemble ,

“ D'ailleurs le souffigné eut ordre de déclarer à V. H. P. qu'il étoit prêt à entrer en conférence avec elle , pour régler à l'amiable tout ce qui pourroit être nécessaire pour éviter des mésentendus , & prévenir tout incident désagréable , en concertant des mesures équitables & avantageuses pour les sujets respectifs. Cette ouverture amiable a été refusée d'une manière aussi inattendue qu'extraordinaire & inutile entre deux Puissances amies. Et , sans faire attention aux représentations réitérées tant publiques que secrètes , au sujet des convois , non-seulement V. H. P. ont accordé ces convois à différentes especes de munitions navales ; mais elles ont de plus expressément arrêté , qu'un certain nombre de vaisseaux de guerre eussent à se tenir prêts pour convoyer dans la suite des munitions navales de toute espece destinées pour les ports de France ; & cela dans le tems même que les sujets de la république jouissoient , à l'aide des traités , d'une liberté & d'une étendue de commerce & navigation bien au-delà de ce que le droit des gens accorde aux Puissances neutres ,

“ Cette résolution , & les ordres donnés au contre amiral , le comte de Byland , de s'opposer par la force à la visite des vaisseaux marchands , ont donné lieu à l'incident que l'amitié du Roi auroit fort désiré de prévenir , mais il est notoire , que cet amiral , en conséquence de ses instructions , a tiré le premier sur des chaloupes portant pavillon anglois , & envoyées pour faire la visite de la manière prescrite par le traité de 1674. C'est donc une agression manifeste , une violation directe de ce même traité , que V. H.

P. semblent envifager comme le plus sacré de tous. Sa Majesté a fait d'avance des représentations réitérées sur la nécessité & la justice de cette visite, pratiquée dans toutes les circonstances analogues, & pleinement autorisée par le traité. On étoit instruit à Londres, qu'il y avoit au Texel beaucoup de bâtimens chargés de munitions navales, & nommément des mâtures & gros bois de construction, prêts à mettre à la voile pour la France, à la suite, ou sous convoi hollandois. L'événement n'a que trop prouvé la vérité de ces informations, puisqu'il s'est trouvé de ces bâtimens sous le convoi même; le plus grand nombre ont échappé & ont porté à la France des secours bien efficaces, & dont elle avoit le plus grand besoin. Tandis que V. H. P. aidoient ainsi les ennemis du Roi, en favorisant le transport de ces secours, elles ont imposé une forte amende aux sujets de la république, pour les détourner de porter des vivres à Gibraltar, quoique cette place soit comprise dans la garantie générale de toutes les possessions britanniques en Europe, & quoique dans ce même moment, l'Espagne ait vexé le commerce de la république d'une manière outrageante & sans exemple „

“ Ce n'est pas seulement dans ces occasions que la conduite de V. H. P. envers le Roi, & envers les ennemis de Sa Majesté, contraste d'une manière bien frappante aux yeux de tout le monde impartial. Personne n'ignore ce qui s'est passé dans l'affaire trop connue de Paul Jones : l'asyle accordé à ce pirate étoit directement contraire au traité de Breda de 1657, & au placard même de V. H. P. de 1756. De plus, quoique V. H. P. aient gardé, & gardent encore, un silence absolu sur les justes réclamations de Sa Majesté, elles se font empressées, à la simple demande des ennemis du Roi, de les assurer d'une neutralité absolue, & illimitée, sans aucune exception des anciens engagements de la république, fondés sur les traités les plus solennels. Cependant le Roi veut encore se persuader, que tout

ce qui s'est passé doit moins s'attribuer aux dispositions réelles de V. H. P., qu'aux artifices de ses ennemis ; qui , après avoir jetté la discorde entre les membres de l'état , cherchent tour-à-tour , par des menaces & par des promesses , à les animer contre leur allié naturel ,.

“ Sa Majesté ne peut pas croire , que V. H. P. aient pris la résolution d'abandonner un système que la république a suivi depuis plus d'un siècle , avec tant de succès & tant de gloire ,.

“ Mais si telle étoit la résolution de V. H. P. , si elles étoient déterminées à quitter l'alliance avec la Grande-Bretagne , en refusant d'en remplir les engagements , il n'auroit de cette résolution un nouvel état de choses. Le Roi verroit ce changement avec un regret sensible ; mais les conséquences qui en dérivent , seroient nécessaires & inévitables. Si par un acte de V. H. P. la république cesse d'être alliée de Sa Majesté , les relations entre les deux nations sont totalement changées , & elles n'ont plus d'autres rapports , d'autres liens , que ceux qui subsistent entre Puissances amies & neutres. Tout traité étant réciproque , si V. H. P. ne veulent pas remplir leurs engagements , la conséquence est que ceux du Roi cessent d'être obligatoires. C'est en partant de ces principes incontestables , que Sa Majesté a ordonné au soussigné de déclarer à V. H. P. , de la manière la plus amicale , mais en même tems la plus sérieuse , que si , contre sa juste attente , V. H. P. ne lui donnent pas , dans le terme de trois semaines , à compter du jour de la présentation de ce mémoire , une réponse satisfaisante touchant les secours réclamés depuis huit mois , Sa Majesté , regardant cette conduite , comme un abandon de l'alliance de la part de V. H. P. , n'enviagera plus les Provinces unies que sur le pied des autres Puissances neutres non privilégiées par des traités , & par conséquent fera , sans autre délai suspendre provisionnellement , & jusqu'à nouvel ordre , à l'égard de leurs sujets , toutes les stipulations particulières des traités entre les deux nations , nommément celles du traité de 1674 , & s'en tiendra uniquement

aux principes généraux du droit des gens , qui doit servir de règle entre les Puissances neutres non privilégiées ,..

Fait à la Haye, le 21 Mars 1780.

(Signé) Le chevalier YORK.

Il est probable , que les Etats-Généraux ne tarderont point à faire réponse à ce mémoire , d'autant plus que les députés de la province de Hollande avoient déjà remis précédemment à l'assemblée de L. H. P, le 17 du courant, l'avis de leurs hauts-commettans , en date du 15 Mars : Il porte , " Qu'ayant déli-
 ,, béré sur les deux mémoires de M^r. le che-
 ,, valier York , remis l'année dernière pour
 ,, réclamer le secours de la république , Leurs
 ,, Nobles & Grandes-Puissances ont considéré ,
 ,, que la garantie & le secours , stipulés &
 ,, promis par tous les traités d'alliance défen-
 ,, sive , qui subsistent entre la couronne de
 ,, la Grande-Bretagne & la république , se
 ,, bornent de la maniere la plus claire aux
 ,, limites de l'Europe , ainsi qu'il conste avec
 ,, la plus grande évidence par le second arti-
 ,, cle du traité de 1678 , notamment par les
 ,, mots : *Le tout pourtant dans l'étendue de*
 ,, *l'Europe seulement* ; ce qui a été confirmé
 ,, & ratifié ultérieurement par l'article séparé
 ,, du traité du 8 Janvier 1717 : Qu'il est in-
 ,, contestable , qu'il faut chercher la source
 ,, des troubles actuels en Amérique , tandis
 ,, que leur extension ultérieure & la com-
 ,, munication de la guerre en Europe ne fau-
 ,, roit être regardée que comme des suites ac-
 ,, cessoires des démêlés primitifs : Et qu'ainsi

„ l'on ne sauroit dire, que le cas de l'alliance
 „ (*Casus Foederis*) soit aucunement appli-
 „ cable à la guerre présente „ D'après ces
 motifs Leurs Nobles & Grandes-Puissances ont
 résolu, “ Que par les susdites raisons l'on tâ-
 „ chera d'effectuer près des Etats-Généraux,
 „ que L. H. P. s'excusent d'accorder la ré-
 „ quisition faite par M^r. l'ambassadeur dans
 „ ses deux mémoires „ L'on a aussi appris
 depuis quelque tems, que les Etats de la pro-
 vince de Frise ont accédé, par leur résolu-
 tion du 29 Février, à l'avis de la province
 de Hollande concernant la rencontre entre l'a-
 miral de Byland & le commodore Fielding;
 & que Leurs Nobles Puissances ont arrêté en
 conséquence, “ Que le commodore anglois
 „ aiant insulté le pavillon de la république,
 „ & cette démarche aiant prouvé le peu d'ef-
 „ fet de la condescendance qu'on a eue jusqu'ici
 „ pour la Grande-Bretagne, en refusant la
 „ protection de l'Etat aux navires chargés
 „ de mâtures & de bois de construction, cette
 „ condescendance ne devoit plus avoir lieu;
 „ mais qu'il seroit voté de leur part à l'as-
 „ semblée des Etats-Généraux pour accorder
 „ un convoi illimité à tous les vaisseaux,
 „ qui ne sont pas chargés de marchandises,
 „ expressément déclarées de contrebande par
 „ les traités, &c. „

Les Etats de Frise ont remis à L. H. P.
 une résolution pour les porter à accélérer l'é-
 quipement d'une flotte & à accorder des con-
 vois illimités. En voici la teneur.

Extrait du registre des résolutions de L. N. P. Messieurs les Etats de Frise.

L'assemblée aiant oui la lecture de l'avis, remis par les députés de la généralité, contenant les considérations des députés des collèges d'amirauté respectifs, sur ce qui s'est passé entre le commodore Fielding, Anglois, & le comte de Byland, chef-d'escadre, & que leur sentiment est : " *Que l'on doit attendre le retour de ce chef-d'escadre, avant de décider si dans sa conduite, il a fidèlement suivi la teneur de son instruction, qui lui ordonnoit de défendre contre toute insulte les navires confiés à son escorte; que cependant il étoit certain de toute façon qu'il n'avoit pas été l'agresseur, mais que le commandant anglois n'avoit nullement hésité d'employer la force pour visiter les navires étant sous convoi, d'arrêter ceux qui se sont trouvés chargés de chanvre & d'insulter le pavillon de la république: Que cette démarche proüve, que les ménagemens jusqu'à présent employés, vis-à-vis des Anglois, en privant les navires chargés de mâts & de bois de construction, de la protection de l'Etat, en les laissant naviguer seuls & sans escorte, n'a eu aucun effet; que par conséquent les Etats jugeoient qu'une pareille condescendance ne devoit plus avoir lieu; mais qu'au contraire, toutes les marchandises quelconques, que les traités ne déclarent pas expressément être de contrebande, devoient, sans la moindre difficulté, être admises sous escorte & jouir de la protection de l'Etat, & qu'à cet effet il*

15. Avril 1780.

659

falloit requérir S. A. S. de vouloir ordonner aux chefs des vaisseaux de guerre & des escadres de la république, de protéger, comme ci-devant, toutes les marchandises „ Sur quoi aiant été délibéré, L. N. P. ont jugé à propos & résolu de se conformer au rapport susdit, & d'ordonner à Mrs. leurs députés à la généralité, de voter & de consentir avec les autres co-alliés, afin que l'on accorde un convoi illimité à tous les navires qui ne sont point chargés d'effets déclarés positivement de contrebande par les traités Ainsi résolu à l'assemblée des Etats, le 29 Février 1780.

(Signé) H. W. V. Plettenburg.

L. H. P. aiant délibéré sur cette résolution, il a été décidé de requérir Mrs. les députés des autres provinces qui ne se sont pas encore expliquées sur cet objet, de vouloir employer leurs bons offices, pour accélérer à cet égard, la décision de Mrs. leurs commettans.

A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 25 Mars.) Le Roi a donné à l'amiral Rodney en récompense de ses services la charge de lieutenant-général de marine, vacante par la démission de l'amiral Pallifer. — Le 17 de ce mois, la cour reçut avis de Portsmouth que les vaisseaux du Roi l'Alexandre & le Courageux, de 74 canons chacun, aiant escorté jusqu'à 220 lieues des Sorlingues les navires de la compagnie des Indes allant à l'Inde & à la Chine, & rentrant

trant dans nos ports, avoient rencontré & pris le 13, après une poursuite de 18 heures, la frégate françoise le Monsieur de 40 canons & de 362 hommes d'équipage. La relation de ce combat est de la teneur suivante.

Du bureau de l'amirauté le 18 Mars.

Extrait d'une lettre du très-honorable lord Longford, capitaine du vaisseau de S. M. l'Alexander, à Mr. Stephens, écrite de Spithead en date du 16 Mars.

“ Le 12 du courant, nous trouvant à l'ouëst de Scilly, nous donnâmes chasse à une grosse frégate qui faisoit voile au sud-est; après 18 heures de chasse nous nous trouvâmes à demi-portée de canon. Le 13 au point du jour elle hissa pavillon françois, & nous nous tirâmes respectivement quelques coups de canon de chasse pendant près de 2 heures. J'étois enfin presque bord à bord quand mon petit mât de hune consentit sans avoir été atteint d'aucun boulet, sans que les agrets eussent souffert, & sans coup de vent : je m'aperçus qu'il étoit tout-à-fait pourri. Le Courageux continua la chasse & environ à midi, après un feu très-long, atteignit & se rendit maître du vaisseau chassé : c'étoit le Monsieur, corsaire de Granville, montant 40 canons de 6 & de 12 livres de balles & 362 hommes d'équipage, commandé par Jean de Bochet. Il y avoit huit jours qu'il étoit parti de l'Orient sans avoir fait aucune prise. Cette frégate est bien construite, presque neuve, son pont est de 134 pieds de longueur, & j'espère qu'elle sera en état de servir Sa Majesté „

La cour a aussi publié l'extrait suivant d'une lettre du vice-amiral sir Peter Parker, commandant des vaisseaux du Roi à la Jamaïque, à Mr. Stephens, datée au Port-Roial en Janvier 1780.

15. *Avril* 1780.

661

Le 25 Novembre, un corps considérable d'Espagnols investit St. Fernando de Omoa : & le 28, la garnison ainsi que l'équipage du Porc-Epic se trouverent si diminués par une maladie pestilentielle, qui regnoit parmi eux, qu'il devint nécessaire d'évacuer le fort, après avoir encloué les canons & embarqué les munitions & provisions.

Le 8 du courant le *Salisbury* (de 50 canons), commandé par le capitaine Inglis, amena ici un vaisseau espagnol particulier, armé de 50 canons, nommé le *Saint-Charles*, commandé par Dom Juan Antonio Zaveletta, allant de Cadix à Omoa, & chargé de canons de fonte, de cartouches, de fusils, & d'autres munitions de guerre pour ce fort. Le capitaine Inglis a montré de la conduite & tout le courage convenable, tant avant que durant l'action. Ci-incluse vous trouverez sa lettre, où il donne le détail de l'action. La *Pénélope* a envoyé ici le 27 Novembre dernier un vaisseau garde-côte espagnol, de 10 canons & 75 hommes, nommé la *Hermosa-Mariana*. Le capitaine Luttrell a pris possession de l'isle de Rattan pour Sa Majesté.

A bord du Salisbury, à la hauteur du Port-Royal, le 8 Janvier 1780.

Monsieur,

Le 12 du mois dernier, à la pointe du jour, me trouvant à la hauteur de Porto de Sall (dans la baie de Honduras) nous reconnûmes deux voiles à l'est, l'une étant un gros vaisseau, l'autre une chaloupe. Nous leur donnâmes la chasse, à la faveur d'une petite brise. Après différentes manœuvres, & le vaisseau étranger faisant durant la journée quelques signaux particuliers, nous en fumes assez proche à 6 heures du soir. Alors il arbora pavillon & flamme espagnols. A 6 heures & demie nous tirâmes quelques coups, auxquels il fut d'abord riposté : le combat continua de près avec un feu bien soutenu des deux côtés jusqu'après 8 heures, lorsque le grand mât du vaisseau tomba hors de bord & qu'il se rendit. Son mât d'artimon tomba

aussi durant la nuit. On trouva que c'étoit le St. Charles, de 50 canons, dont 38 de 12 livres (parmi lesquels 16 de fonte) & 12 de 6 livres, & 397 hommes, étant un vaisseau de guerre particulier, commandé par Dom Juan-Antonio Zaveletta, qui alloit de Cadix au fort Omoa, ayant à bord 12 canons de fonte de 24 livres, une quantité de cartouches & de bombes, cinq mille pieces d'armes &c. La chaloupe échappa pendant la nuit. Dans l'action nous eumes 4 hommes tués à bord du Salisbury & 14 blessés, dont 5 sont morts de leurs blessures. Le Sr. Miller, maître d'équipage, quoique grièvement blessé, paroît en train de se rétablir. Le Salisbury a beaucoup souffert dans ses voiles & ses agrès, qu'on se mit immédiatement à réparer. On travailla de même à mettre la prise en aussi bon état de tenir la mer & de se défendre que les circonstances le permettoient, sous les ordres du sieur Haynes, premier-lieutenant du Salisbury. Depuis ce tems nous avons louvoyé pour nous rendre à la Jamaïque, où nous ne sommes parvenus qu'avec peine; & j'ai le plaisir de vous informer, que dans ces occasions le service a été rempli avec toute l'ardeur qu'on pouvoit attendre tant des officiers que de l'équipage. Je suis, &c.
 (Signé) Charles Inglis.

Le commodore Walsingham, aiant reçu ses dernières instructions le 10 de ce mois, a dû partir au premier vent favorable avec une escadre de 6 vaisseaux de ligne, 2 frégates & 2 brûlots. L'on suppose qu'il doit d'abord se rendre sur la côte d'Afrique, pour attaquer les établissemens, dont les François se sont emparés tant au Sénégal qu'à Gambie; & qu'après avoir exécuté cette partie de sa mission il doit aller joindre l'amiral Rodney à la Barbade, où l'on compte qu'il pourra arriver vers la fin de Mai. L'escadre du chevalier Rodney fera encore renforcée par les vaisseaux, qui serviront d'escorte à une flotte marchande de plus de deux cents voiles, qui n'attend

qu'un vent favorable afin d'appareiller pour les Indes-occidentales : ces vaisseaux sont l'Hannibal de 50 canons, le Dromédaire de 32, & deux autres frégates. Le contre-amiral Graves a arboré hier son pavillon à bord du Londres de 90 canons, qu'on dit aussi destiné avec quelques autres vaisseaux de ligne pour une mission particulière.

Notre flotte marchande de la Jamaïque est rentrée en partie, après avoir été dispersée le 2 de ce mois au 40^e. degré de latitude. Le Caron, l'un des vaisseaux de guerre qui lui servoient d'escorte, est arrivé aux Dunes. Le Leviathan, autre vaisseau de guerre, aiant fait une voie d'eau, on a été obligé de l'abandonner après en avoir retiré une partie de sa cargaison. Ce vaisseau avoit à bord une partie du trésor trouvé à Omoa, avec 1250 furons d'indigo, &c.

Le capitaine Byron, commandant la frégate du Roi la Proserpine, de 28 canons, est arrivé le 22 en cette ville, comme exprès des Indes-occidentales, aiant quitté l'escadre de l'amiral Hyde Parker le 24 Février : il a apporté avis, que la veille de son départ cet amiral avoit aperçu M^r. de la Motte-Piquet à la hauteur de la Guadeloupe, & qu'il avoit sur le champ ordonné de lui donner chasse ; mais qu'il n'avoit pu réussir à l'atteindre, les François aiant gagné le port de la Guadeloupe, malgré tous ses efforts pour les contraindre au combat. Ainsi M^r. Hyde Parker, dont l'escadre étoit supérieure en vaisseaux à celle de l'ennemi, avoit été réduit à établir sa croisière à la hauteur de l'île pour la bloquer.

On assure, que dans sa dépêche notre amiral donne de grands éloges aux manœuvres habiles de M^r. de la Morte-Piquet, ajoutant qu'aucun autre commandant françois en pareille circonstance ne lui eût échappé. C'est à quoi se réduit la nouvelle, qu'on avoit répandue, de la destruction totale de l'escadre françoise à son retour de St. Eustache. Une lettre de la Barbade du 15 Février annonce, que le 12 les frégates la Convertie de 32 & l'Andromede de 28 canons y étoient arrivées avec 31 navires marchands de l'Angleterre, & que le jour suivant le chevalier Hyde Parker, montant le Phœnix, de 44 canons, y étoit entré avec une autre flotte forte de 108 voiles, dont pas une seule ne s'en est séparée durant le trajet : cette dernière est celle qui partit de Portsmouth avec l'amiral Rodney, & qu'il accompagna jusqu'au détroit. Il y a aussi des avis qui portent, que le général Vaughan, parti en même tems avec un corps de troupes de Portsmouth, est heureusement arrivé à Antigua. Quant à la flotte marchande qu'on attendoit de la Jamaïque, les navires dispersés rentrent successivement en divers ports : deux d'entr'eux, la Molly & la Justine, qui ont relâché aux Dunes, ont déposé que, la flotte se trouvant le 24 Février à 40 degrés de latitude, 45 de longitude, le Leviathan, de 50 canons, (vieux navire-munitionnaire converti en vaisseau armé), qui lui servoit d'escorte, fit tant d'eau, que l'équipage, obligé de l'abandonner, fut distribué sur la flotté : De 1250 furons d'indigo, provenant

venant de la prise des vaisseaux à Omoa, que le Leviathan avoit à bord, l'on n'en put sauver qu'une centaine : deux jours après le navire coula à fond. Un gros coup de vent sépara ensuite la Molly & la Justine du convoi avec une dizaine d'autres navires. Le Howe, bâtiment armé, sur lequel une partie de l'équipage du Leviathan avoit passé, a échoué sur l'île de Wight. Quatre autres sont entrés à Portsmouth, trois à Liverpool, un à Bristol, un à Douvres, &c. Le Charon, frégate de 44 canons, commandée par M^r. Luttrell, qui faisoit aussi partie de l'escorte, arriva aux Dunes le 21.

On a répandu tous ces jours-ci une quantité de nouvelles dont aucune ne pourroit être garantie; il y en a plusieurs qui paroissent invraisemblables. Telle est entr'autres la prétendue prise de la Vera-Cruz par le général Dalrymple & le commodore Peter Parker, qui devoient être partis de la Jamaïque pour cette expédition. Or la Vera-Cruz est une place trop importante pour ne pas être à l'abri d'un coup de main, & elle est à 300 lieues de la Jamaïque. Néanmoins dès avis de cette île portent que les détachemens de différens corps de troupes réglées qui avoient été rassemblés depuis quelque tems au fort Auguste, s'embarquerent le 2 Février sur six gros navires armés, sous le commandement du colonel Polson & du major M'Donald. Ce convoi, escorté par un vaisseau de Sa Majesté & sept petits bâtimens de guerre, le tout monté de 100 canons, a mis à la voile le

3 de Port-Royal. Les troupes réglées forment environ 500 hommes avec un grand nombre de volontaires, & se réuniront au lieu du rendez-vous avec près de deux mille hommes. L'objet de cette expédition est tenu secret.

F R A N C E.

PARIS (le 30 Mars.) Le 12, M^r. Gérard, ministre du Roi près les Etats-unis de l'Amérique-septentrionale, de retour de sa mission, a eu, à son arrivée à Versailles, l'honneur d'être présenté au Roi par le comte de Vergennes, ministre & secrétaire d'état au département des affaires étrangères.

Par l'arrêt d'enregistrement de l'édit *pour la prorogation du second Vingtième* que nous avons annoncé dans notre dernier Journal, le parlement s'étoit réservé de présenter au Roi les prières qu'il croioit devoir lui adresser au nom de son peuple en cette occasion. En conséquence, aiant demandé l'heure de Sa Majesté, la députation ordinaire, composée du premier-président & de deux présidens de la cour, se rendit le 4 à Versailles; & admise à l'audience du Roi, environné de tous ses ministres, M^r. le premier-président lui parla en ces termes.

S I R E,

Votre parlement, en se portant à enregistrer d'une voix unanime l'édit qu'il vous a plu de lui adresser, a cédé au zèle dont il est animé pour la gloire de vos armes & aux sentimens

sentimens de respect & de soumission, dont il est pénétré pour votre Personne sacrée. Votre parlement, entraîné par la confiance la plus entière dans les vues de justice & de bonté, dont vous donnez des preuves à vos peuples, ne s'est pas permis de faire aucunes représentations sur la multiplicité, la nature, la durée & la forme de la perception des impositions, dont la prorogation a été ordonnée. La fidélité, que votre parlement doit à Votre Majesté, exige qu'il lui représente très-humblement, combien il est juste & digne de sa bonté paternelle de ranimer & de soutenir les efforts de ses peuples. Sans doute les circonstances actuelles, la fidélité de remplir les anciens & nouveaux engagemens, l'exactitude à acquitter les dettes de l'état, n'ont pas permis à V. M. de satisfaire le désir que vous avez annoncé, dès l'instant que vous êtes monté au trône, d'alléger le poids des impositions, & vous ont forcé de suspendre les effets de votre bienfaisance : Mais au moins, Sire, il est de la justice de V. M. d'adoucir en ce moment la forme de la levée des Vingtièmes, de ne pas permettre que, sous le prétexte d'établir un meilleur ordre dans la perception, les propriétaires soient exposés à des recherches réitérées, contraires à leur tranquillité. Il est également de votre justice d'abréger la durée de cette imposition, qui ne peut jamais être regardée que comme un secours extraordinaire, qui ne peut être demandé qu'autant qu'il est indispensable.

L'économie, Sire, est un fonds riche & inépuisable, dont les ressources fécondes peuvent former les moyens d'abréger la durée des impositions. L'économie seule peut rétablir entre la recette & la dépense cette sage proportion, qui fait le fondement de toute bonne administration. L'économie seule, dont V. M. a déjà tracé si heureusement les plans, peut lui procurer la satisfaction de voir son royaume florissant & (ce qui touche encore plus votre cœur paternel) de rendre ses peuples heureux.

Le Roi répondit à ce discours :

Je vois avec satisfaction le zèle de mon parlement & sa confiance dans la sagesse des mesures, que je prends pour éviter, autant qu'il est possible, d'augmenter les charges de mes peuples. Je compte sur sa soumission & sur sa fidélité : il peut compter sur ma protection.

Le 20 de ce mois, on publia de nouveau une ordonnance du Roi qui porte, que Sa Majesté étant informée, qu'au préjudice des déclarations & réglemens, on voit journellement des gens connus sous le nom de Chasseurs, Heyduques, ou autrement porter un grand couteau de chasse, ou sabre, & d'autres revêtus d'habits chargés d'épaulettes, quoique cette marque distinctive ne puisse, aux termes de l'ordonnance, appartenir qu'à l'état militaire; que S. M. voulant faire cesser des abus aussi reprehensibles, fait défenses à tous serviteurs & négres de porter aucunes

armes , épaulettes , bâtons , ou baguettes , sous peine d'être emprisonnés & punis corporellement , & aux maîtres de leur faire porter les dites armes & épaulettes ; à peine de désobéissance , & d'être civilement responsables des délits qui seront par eux commis.

Tous les officiers de la bouche du Roi sont supprimés ; ceux de la Reine feront le service. Le même changement a lieu dans la maison de Monsieur & dans celle de M^{gr}. le Comte d'Artois , de manière que les officiers des Princesses y serviront pareillement. On dit que cette réforme seule procure au trésor royal quatorze millions d'épargne , — A l'imitation des réformes que l'économie a inspirées au Roi, Monsieur & M^{gr}. le Comte d'Artois ont publié des lettres patentes , où est exposée la nécessité de faire aussi des réformes dans leurs maisons. Et pour y parvenir ces Princes ont ordonné à leurs grands officiers de leur rendre compte de tout ce qui peut être supprimé ou diminué , chacun dans sa partie.

Le ministre de la marine a fait notifier à la bourse , qu'il avoit reçu par un courier extraordinaire l'agréable nouvelle de l'arrivée du vaisseau de guerre , le Tonnant , à Rochefort avec deux frégates & 55 navires , chargés de sucre & autres denrées de St. Domingue. L'entrée de ce convoi a causé d'autant plus de joie que , depuis le commencement de la guerre , c'est le premier qui soit arrivé sans accident. Quant au désastre du convoi de l'Inde , l'on fait à présent avec certitude , que de 17 bâtimens de transport de

différente grandeur , dont il étoit composé , & sur la totalité desquels étoient répartis environ 2 mille hommes de troupes , il n'a été pris que trois fénauts avec le Protée de 64 canons : & il y a lieu d'espérer , que le reste arrivera heureusement à l'isle de France sous l'escorte de l'Ajax , vaisseau armé de 64 canons , d'autant plus que M^r. Bouvet , qui le commande , connoit parfaitement les mers de l'Inde , où il a servi la compagnie avec distinction. Outre une forte somme en especes , qui se trouvoit sur le Protée , plusieurs officiers du régiment d'Austrasie , entre autres le comte de Sourches , colonel en second , y étoient à bord & ont été faits prisonniers. Voici quelques détails qu'on a reçus touchant cette rencontre , faite par l'escadre angloise sous les ordres de l'amiral Digby. “ Le 23 Février dernier , dans la matinée , étant par 40 degrés de latitude nord & sud de l'isle de Madere , la frégate la Charmante signala une escadre supérieure qui chassoit le convoi : le vicomte du Chilleau fit signal aux bâtimens sous ses ordres , qui faisoient alors la route du sud un quart sud-ouëst , avec les vents à l'est-sud-est , de prendre la route du nord-nord-ouëst , & successivement le signal de se rallier & de forcer de voiles. Le baron de la Hage rendit compte au commandant qu'il avoit eu connoissance de 20 bâtimens , dont 6 paroissoient plus gros que les autres. La Charmante reçut ordre d'observer de nouveau les bâtimens découverts , pour s'assurer si c'étoit une escadre ou un convoi. Et comme , quelques jours au paravant,

paravant, un des navires de la flotte françoise avoit été séparé, qu'il étoit possible qu'il eût été pris, & que les ennemis y eussent trouvé les signaux du convoi; le vicomte du Chilleau, pour éviter que l'ennemi ne connût ses projets par ses signaux, détacha la corvette l'Argus, qui fut chargée de préférer verbalement au convoi la route que les bâtimens devoient tenir. Le vicomte du Chilleau passa à portée de l'Ajax, & donna au sieur Bouvet la route pour la nuit. Le Protée & la Charmante, suivis de deux petits bâtimens, continuerent à tenir la même route en avant de l'escadre découverte, pour lui donner le change, en faisant ainsi un faux convoi, & l'engager à ne pas changer de route, ce qui pouvoit donner au gros de la flotte françoise le tems d'échapper à l'ennemi. A une heure après-miduit, le vicomte du Chilleau jugeant que le reste du convoi étoit en sûreté, revint au plus près du vent, qui étoit l'allure la plus avantageuse pour la marche du Protée. Jusqu'alors il avoit couru largue pour attirer l'escadre ennemie le plus loin possible du convoi françois. Peu de tems après qu'il eut fait ce mouvement, il démâta de son petit mât de hune, qui, dans sa chute déchira la voile de misaine & embarrassa tout l'avant du vaisseau; cet accident ayant considérablement ralenti la marche du Protée, par la soustraction de toutes ses voiles de l'avant, ce vaisseau fut bientôt atteint par les ennemis; à deux heures il fut attaqué par le vaisseau la Résolution, de 74 canons, contre lequel

il combattit ; quelque tems après il fut joint par le Bedford , qui le canonna de l'arrière , & le Marlborough , l'un & l'autre de 74 ; le feu de ce dernier étoit gêné par les autres vaisseaux de sa nation. Toutes les manœuvres de l'arrière du Protée furent bientôt coupées , ses voiles criblées ; & celles de l'avant étant devenues nulles dès-avant le combat , le vaisseau , dans cet état , ne gouvernoit plus , ne marchoit plus : les vaisseaux l'Invincible & le Raisonné , de 74 , s'étant d'ailleurs joints aux trois premiers , & se trouvant de l'arrière du Protée à la portée du canon , le vicomte du Chilleau rendit le vaisseau aux ennemis , à trois heures un quart. Il avoit eu connoissance , pendant le combat , de 32 hommes tués , dans le nombre desquels se sont trouvés le sieur Cabanne , lieutenant du régiment d'Autrasie , & les sieurs Pingré & le Gentil , lieutenans de frégates auxiliaires. On ignoroit le nombre des blessés. Les ennemis ont été occupés pendant deux jours à réparer le Protée , qu'ils ont été obligés de conduire à la remorque jusqu'au 3 de Mars. La frégate la Charmante continua sa route , quand le vaisseau eut été démâté de son petit mât de hune : elle fut chassée les jours suivans , à plusieurs reprises par des vaisseaux ennemis , & elle arriva au port de l'Orient „

On a reçu ordre à Brest d'armer les vaisseaux le César de 74 & l'Ardent de 64 canons , pour se joindre à l'escadre , qui partira sous les ordres de M^r. de Ternay , si M^r. Duchaffault n'est point déterminé d'aller en Amérique ,

comme l'on assure que sa santé s'y oppose. L'on arme à l'Orient les vaisseaux le Hector de 74 commandé par le marquis de Chabert & le Vaillant de 64 par le vicomte de Beaumont. Nous apprenons de ce port, que les 3 frégates du Roi, la Chimere, commandée par M^r. Durumain, le Lively par M^r. de Coetando, & l'Ariel, y ont mouillé le 3 de ce mois, venant de la baie de Chesapeake. L'Amazone, commandée par M^r. de la Perouse, y est entrée en même tems, revenant de l'Amérique, & en dernier lieu de Cadix, d'où elle étoit partie le 9 Février.

On a débité que M^r. l'archevêque de Toulouse se propoisoit de présenter à la prochaine assemblée du clergé un mémoire, où il prétend prouver la nécessité de rappeler les Ordres religieux à leur institution primitive. Il les réduit à quatre, qui sont 1^o. Les Bernardins qui comprendroient toutes les congrégations de moines qui ont embrassé la règle de St. Bernard, sous le nom de réforme, les Chartreux &c, sous le nom de moines-blancs; 2^o. Les Bénédictins dans lesquels on refondroit les congrégations multipliées sous la règle de St. Benoît, moines-noirs; 3^o. Les Clercs-réguliers, auxquels on réuniroit les chanoines de Ste. Genevieve, de St. Victor & autres, ainsi que tous les Ordres mendiants, pour faire toutes les fonctions ecclésiastiques, & servir de corps auxiliaire au clergé séculier; 4^o. Les chevaliers de Malthe (*quelle bigarrure*). Il supprime toutes les abbayes, prieurés & hospices de moines situés dans l'enceinte

te des villes; & de crainte que dans les campagnes, où il les relegue, l'embarras des affaires ne leur donne quelque distraction, il leur ôte toute administration du temporel, qu'il attribue aux évêques (*comme si un évêque avoit plus de loisir qu'un moine pour s'occuper du temporel*). Il ne veut pas qu'aucun soit promu aux Ordres sacrés, pas même l'abbé. Il remet en vigueur le travail manuel, & tous les exercices de l'état monastique, tel qu'il étoit dans son origine. Quant aux saints mystères, ils seroient célébrés dans les abbaïes par les curés, ou vicaires des paroisses, qui y administroient aussi les Sacremens. Tel est le projet que des esprits oisifs, inquiets, ennemis de tout ce qui tient à la piété & au culte de Dieu, attribuent à M^r. de Toulouse; mais on peut assurer que des idées aussi creuses, aussi assorties à la morgue & à l'insolence philosophiques n'ont jamais été celles de ce prélat.

Madame la duchesse de Mazarin a gagné son procès contre Mad. la duchesse de Valentinois, sa fille unique. Ainsi elle a mainlevée de l'opposition que M^r. le duc & Mad. la duchesse de Valentinois avoient formée à l'enregistrement des lettres-patentes qu'elle avoit obtenues à l'effet de pouvoir transférer sur deux cinquièmes du duché de Mazarin, qu'elle soutenoit libre, une substitution imposée sur le duché de Maienne. Le jugement de cette cause, dont on avoit commencé les plaidoiers il y a près de trois mois, avoit été retardé par une incommodité survenue à M^r. l'avocat-général Seguier; outre que l'avocat

Gerbier qui plaidoit pour Mad. la duchesse de Mazarin, a été si enrôlé que les juges étoient obligés de s'approcher de lui pour pouvoir l'entendre.

Parmi ce grand nombre d'ouvrages périodiques qui inondent le public, il y en a un qui paroît avoir disparu. Ce sont les *Nouvelles ecclésiastiques*. Il faut croire qu'on s'est lassé enfin de voir injurier toutes les semaines les talens & la vertu.

On écrit de Grenoble que du 21 Février dernier, jusqu'au 27 inclusivement, dans le canton de la Mure, bourg à cinq lieues de cette capitale, sur la grande route de Briançon, les vents ont formé des amas de neige qui ont encombré la route au point qu'on a été obligé de commander la corvée pour la rouvrir. Le 26, une fille, qui depuis 10 ans étoit dans l'usage de porter du bled les jours de marché de la Mure à Grenoble, a été ensevelie sous la neige à son retour, à 200 pas du village de Pierre-Chastel; l'un de ses mulets a péri à l'entrée du village, & l'autre à la porte de l'écurie. Quatre autres personnes ont aussi eu le même sort. Cette neige aiant arrêté le cours des vaisseaux, les moulins ont cessé de moudre l'espace de huit jours, pendant lesquels plusieurs familles ont manqué de farine & de pain.

TOULON (*le 15 Mars.*) Le dernier courrier de Versailles a remis à notre commandant la liste d'une promotion de 80 enseignes de vaisseaux pour les trois ports, de sorte que tous les gardes de la marine, depuis

puis 1778, s'y trouvent compris. Le chevalier de Treffemannes a obtenu le commandement du vaisseau le Marfeillois de 74 canons, dont l'armement se trouve retardé parce qu'à la fin de son doublement on s'est apperçu que l'étenbot en étoit vicié.

Le commandement du vaisseau le Zélé de 74, dont on presse l'armement, a été donné à M^r. le commandeur de Suffren, capitaine de vaisseau; & celui du Tigre, prise angloise de 22 canons, à M^r. de Pierrevert, lieutenant & neveu de M^r. de Suffren. Le chebec le Caméleon, commandé par M^r. de Rochemore, est arrivé de Livourne, où il a laissé au consul de France, pour en faire la vente, un bateau mahonois, chargé de vin & d'anchois, dont il s'est emparé dans sa croisiere. La corvette la Coquette, commandée par M^r. Héroult, est partie pour l'isle de Corse; la Nayaude, par M^r. Destoarrez, doit partir dès que le vent le permettra pour une mission secrette.

— Hier, nous avons reçu la nomination du Roi au commandement des autres vaisseaux & frégates du département: le Sagittaire, de 50 canons, à M^r. de Castellanne-Majastre; l'Expériment de 50, à M^r. de Martelli Chantard; la frégate la Précieuse, à M^r. de Coriolis; la Sultane, à M^r. de Castellet; la Flore, à M^r. de Cypieres; la Lutine, à M^r. de St. Antonin; la Sérieuse, à M^r. de Missioffy; la Gracieuse, à M^r. de Montgrand, & la Pleyade, à M^r. de Barbazan. Comme ces frégates se trouvent toutes armées, ce ne fera qu'à la fin de leur croisiere & à leur retour en ce port.

que ces officiers en prendront le commandement. On commence à faire des levées dans les départemens & quartiers des classes pour les armemens prochains.

Nouvelles diverses.

On mande de Vienne que le comte de Proly, directeur d'une petite flotte qui fait le commerce des Indes, a eu l'honneur de présenter à L. M., ainsi qu'à la famille impériale & à la principale noblesse, des ouvrages des manufactures chinoises, qui ne sont pas à la vérité dans le goût moderne, mais néanmoins finis avec soin & délicatesse. Les couleurs en paroissent inaltérables & n'ont pu essuyer aucun changement malgré les efforts qu'on a faits pour en éteindre la vivacité. L'Impératrice-Reine a acheté une grande quantité de ces marchandises, & il ne se présente que trop d'amateurs pour le peu qui en reste.

Le feu a pris dernièrement à une des arches du pont sur le Danube à Vienne, & ce feu a, dit-on, été occasionné par le frottement des eaux; c'est aux physiciens à expliquer ce phénomène s'il est véritable; mais quoiqu'il en soit, cette arche fut aussitôt réduite en cendres. Le passage s'est trouvé fermé pendant quelques jours; mais depuis on y a substitué une autre arche. Les eaux s'étant grossies depuis ce tems extraordinairement, toutes nos promenades en sont couvertes.

Le château fortifié de Marxberg, situé dans

le voisinage de Breubach , au país de Darmstadt , a effuié un dommage considérable à la suite d'un tremblement de terre qu'on y a ressenti les 26 & 27 du mois de Février. La grande tour aux poudres s'est séparée du bâtiment principal depuis le haut jusqu'en bas ; la séparation est d'un pied vers le sommet , mais vers le bas elle est crevassée en plusieurs endroits , ainsi que la muraille du grand bâtiment qui donne sur le Rhin. Le rocher même sur lequel est bâtie la tour est crevassé du haut en bas. Le mur qui soutient la grande batterie du côté du Rhin , ainsi que la muraille qui est sous le corps-de-garde sont fort endommagés , indépendamment de plusieurs cheminées qui se sont écroulées.

On apprend de Wetzlar que le curé de cette ville a reçu d'une main bienfaisante 60 Frederichs-d'or pour être distribués à ceux qui ont le plus souffert de l'incendie du 14 Septembre de l'année dernière ; les incendiés ont reçu ce secours avec la plus vive reconnaissance pour le bienfaiteur qui n'a pas voulu se faire connoître.

On mande de la Haye que le 28 Mars le chevalier York , ambassadeur britannique , a conféré avec M^r. Berchuys , qui présidoit cette semaine à l'assemblée de L. H. P. On apprend que l'objet de cette conférence a été d'informer les Etats-Généraux des motifs qui avoient déterminé M^r. l'ambassadeur à s'excuser d'accepter la réponse provisoire que L. H. P. lui avoient fait présenter par leur agent , M^r. van der Burch de Spierinxhoek , sur le mémoire

de ce ministre. Cette réponse, datée du 24 Mars, portoit, " Que L. H. P. avoient ré-
" solu de faire représenter à S. M. Britanni-
" que par le comte de Welderen, leur en-
" voié-extraordinaire, qu'ayant vu par le mé-
" moire de M^r. l'ambassadeur, en date du 21
" Mars, que S. M. fixoit un terme de trois
" semaines pour avoir une réponse satisfai-
" sante touchant les secours réclamés, &c ,
" Leurs Hautes-Puissances souhaitoient de sa-
" tisfaire aussi-tôt que possible aux desirs de
" Sa Maj. Britannique, en lui donnant une
" réponse positive : mais qu'elles prévoioient,
" que la forme de gouvernement, inhérente
" à la constitution de la république, ne leur
" permettoit pas d'effectuer cette réponse dans
" le délai fixé, vu que le mémoire de M^r.
" l'ambassadeur étant devenu l'objet des déli-
" bérations des provinces respectives, l'on
" devoit attendre les résolutions des divers
" Etats, dont les assemblées se tenoient où
" alloient se tenir successivement : que L. H.
" P. s'assuroient que Sa Majesté, considérant
" ces raisons, ne s'en tiendroit pas si rigou-
" reusement au tems fixé, afin que L. H. P.
" eussent celui de former, d'une manière con-
" forme à la constitution de la république,
" (à laquelle L. H. P. n'avoient pas le droit
" de porter aucune altération), une réponse
" au mémoire de M^r. l'ambassadeur; L. H. P.
" promettant de ne négliger rien pour accé-
" lérer autant que possible les délibérations à
" ce sujet,,. Elles prioient au reste M^r. l'am-
" bassadeur d'appuier ces représentations de ses

bons offices près du Roi son maître. L'on ajoute que M^r. le chevalier York , après avoir pris lecture de cette réponse , s'est excusé de l'accepter , par la raison , “ Que , quel que
 „ fût son désir de satisfaire aux intentions de
 „ L. H. P , les ordres du Roi son maître ne
 „ le lui permettoient pas en cette occasion ;
 „ que d'ailleurs il ne doutoit point qu'elles
 „ ne fussent également remplies par les re-
 „ présentations , dont L. H. P. avoient char-
 „ gé le comte de Welderen près de sa cour ,”

On écrit d'Amsterdam que le 25 Mars il est parti de la rade du Texel une flotte marchande de plus de 80 vaisseaux , dont six destinés pour Curaçao & 11 pour St. Eustache.

Par les dernières lettres de Madrid , l'on a été informé que le comte de Rechteren , envoyé extraordinaire de la république , a représenté de nouveau , dans une conférence qu'il a eue le 26 Février avec le comte de Florida-Blanca , premier ministre de S. M. C. ; les torts multipliés que la navigation hollandoise essuioit non-seulement par la saisie des bâtimens au détroit de Gibraltar & dans les parages voisins , mais aussi par les avanies , auxquelles ils étoient exposés après avoir obtenu une sentence en leur faveur ; traitement néanmoins qui tendoit au préjudice de l'Espagne même , puisqu'il en résulteroit que les navires neutres abandonneroit le commerce dans ces mers , & qu'ainsi l'Espagne se verroit privée de l'approvisionnement indispensable de ses magasins , &c. Le comte de Florida-Blanca a promis sur ces représentations

15. Avril 1780.

681

d'effectuer qu'il fût expédié des ordres précis de ne plus vexer ni interrompre en aucune manière la navigation des fujets de la république.

M O R T S.

Le noble Pierre Mocenigo, frere du dernier Doge & nommé procureur de St. Marc, est mort le 3 Mars à Venise, dans la 81e. année de son âge. Cette charge dont il n'avoit fait aucun exercice, fut conférée par le grand-conseil le 8 au matin à S. E. le noble George Pisani.

Le 11 Mars au soir, le comte Léopold-Marie de Dietrichstein, conseiller intime & chambellan de L. M. I. est mort à Vienne, dans la 75e. année de son âge. — Dans la nuit suivante, Caroline-Henriette princesse douairiere de Lobkowitz, née comtesse de Waldstein &c, Dame assistante de l'Ordre de la croix-étoilée, est morte à Vienne âgée de 79 ans.

Charles-Auguste baron de Wülknitz, général-major de cavalerie au service de la république, gouverneur de Willemstadt & du fort Klundert, premier-lieutenant de l'escadron des gardes-du-corps, & grand écuyer de M^{gr}. le Prince Stathouder, est mort à la Haye le 18 Mars, dans la 59e. année de son âge.

Dom André Reggio Franchiforte Saladino y Coloña, chevalier des Ordres de St. Janvier & de St. Jean, lieutenant-général, commandant-général du département de Cadix, & directeur-général de la flotte royale, est mort au Puerto-Real le 10 Février à l'âge de 88 ans. Ce général, après avoir fait ses caravanes dans la religion de Malte avec le grade de capitaine de frégate, passa en 1718 au service d'Espagne.

Dans le dernier Journal, p. 525 l. 22 *inclination*, lisez *inclinaison*. — p. 539, l. 19, *ces fels*, lisez *ses fels*. — p. 541, l. 12, *vu*, lisez *vues*, l. 14, *n'avoit*, lisez *n'avoient*

Dans le Journal du 15 Mars, p. 511, l. 18, *est-ce donc là le langage?* lisez *est-ce là le langage?*

Dans le Journal du 15 Février, p. 278 & suiv. au lieu de *Mr. Grillon*, lisez *Mr. Grignon*.



T A B L E

Alphabétique des matieres de Littérature.
depuis le mois de Janvier 1780.

AD casus conscientiae, de mandato E. & R. D. Prosperi Lambertini, olim S. R. E. cardinalis, deinde Sanctissimi D. N. Papæ Benedicti XIV, Appendix sexta, continens casus resolutos ab anno 1774. — Accedit cardinalis Danhofii Episcopi Cæsenatensis instructio pastoralis de Sacramento Pœnitentiæ. 1. Février.

Page 210

Almanach ecclésiastique des Pays-Bas. 15. Avril.

616

Avis sur une nouvelle édition du Dictionnaire historique. 1. Avril.

554

Catéchiste (le) philosophe, ou Entretiens sur la religion, &c; par Mr. l'abbé Pey. 1. Fév. 178

Dictionnaire (nouveau) historique, ou Histoire abrégée de tous les hommes qui se sont fait un nom par le génie, les talens, les vertus, les erreurs &c, depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours : avec des tables chronologiques pour réduire en corps d'histoire les articles répandus dans ce dictionnaire; par une société de gens de lettres. Quatrième édition, enrichie d'augmentations nombreuses & intéressantes. 15. Février.

261

Eloge de Suger, abbé de St. Denis, ministre d'état, & Régent du royaume sous le règne de Louis le Jeune. Discours qui a remporté le prix de l'académie françoise, par Mr. Garat, avocat au parlement. 15. Février.

208

Fatalité (de la), épître, précédée d'un discours sur quelques

quelques objets de littérature & de morale. Par
Mr. Fallet. 15. Janvier. Page 121

Gabriëlis Vundhardt (R. D.) subsidia sacri Tri-
bunalis. 15. Mars. 465

*Histoire naturelle générale & particulière contenant
les Epoques de la nature.* Par Mr. le comte de
Buffon. 1. Janvier. 3

— Suite de la même matière. PREMIERE
EPOQUE. Lorsque la terre & les planètes ont
pris leur forme. 15. Janvier. 103

— Suite de la première Epoque. 1. Fév. 187
— SECONDE EPOQUE. Lorsque la matière s'é-
tant consolidée, a formé la roche intérieure du
globe, ainsi que les grandes masses vitrescibles
qui sont à sa surface. 15. Février. 277

— TROISIEME EPOQUE. Lorsque les eaux ont
couvert nos continens. 1. Mars. 358

— Suite de la troisième Epoque. 15. Mars. 433

— QUATRIEME EPOQUE. Lorsque les eaux se
sont retirées, & que les volcans ont commencé
d'agir. 1. Avril. 528

— CINQUIEME EPOQUE. Lorsque les éléphants
& autres animaux du midi ont habité les terres
du nord. 15. Avril. 617

*Histoire de l'Eglise, par Mr. l'abbé de Bérault-
Bercastel. T. V. & VI.* 15. Janvier. 95

*Histoire universelle, depuis le commencement du
monde. Enrichie de figures & de cartes néces-
saires. Composée en anglois, & traduite nouvelle-
ment en françois par une société de gens de let-
tres. 60 vol. in-8°. ou environ. Proposée par
souscription.* 15. Avril. 612

*Législation orientale; ouvrage dans lequel on mon-
tre quels sont en Turquie, en Perse & dans l'In-
doustan, les principes fondamentaux du gouver-
nement &c. Par Mr. Anquetil du Perron.* 1. Fé-
vrier. 175

*Lettres hollandoises, ou correspondance politique
sur l'état présent de l'Europe, notamment de l'et*

II: Part:

CCC

- république des sept Provinces. Tome second.
1. Mars. Page 351
- Siebe und Tod, ou l'amour & la mort, tragédie
en cinq actes.* 1. Mars. 375
- Louis Dauphin, pere de Louis XVI. Ode qui a
remporté le prix de poésie à l'académie de Mon-
tauban, par le Pere Vialar de la Doctrine chré-
tienne. 15. Mars. 428
- Malédiction (la) paternelle. Lettres sinceres & vé-
ritables de N*****, à ses parens, ses amis &
ses maîtresses, avec les réponses; recueillies &
publiées par Timothée Joly, son exécuteur tes-
tamentaire.* 1. Mars. 347
- Maniere de se servir des encriers d'encre concen-
trée, approuvés par l'académie-royale des sciences,
dont le dépôt est établi chez le sieur Moncha-
blon à Paris &c.* 15. Avril. 632
- Mémoires contenant l'histoire, les sciences, les
arts, les mœurs & les usages des Chinois, par
les missionnaires de Pékin. Tome 4e.* 15. Janvier.
89
- Mémoires sur les conducteurs, pour préserver les
édifices de la foudre; par Mr. l'abbé Toaldo, &c.
traduits de l'italien par Mr. Barbier de Tinani.*
15. Février. 274
- Mémoires concernant les sciences, les arts, les
usages, &c. des Chinois; par les missionnaires
de Pékin. Tomes V & VI.* 1. Avril. 515
- Mémoire sur la découverte du magnétisme animal;
par Mr. Mesmer, docteur en médecine de la fa-
culté de Vienne.* 1. Avril 525
- Principes (les) de Sageffe adoptés par Louis XVI.
Ouvrage moral & politique, sur les vertus &
les vices de l'homme.* 15. Mars. 425
- Prix proposé pour l'éloge du président Viglius.*
1. Janvier. 39
- Prix proposé pour une seconde fois pour l'éloge du
Dauphin.* 15. Février. 296
- Prospectus d'une collection d'auteurs célèbres.*
1. Mars. 375

Satura observationum & animadversionum super

- vatiolarum infitione, &c; c'est-à-dire, mélanges d'observations & de remarques sur l'inoculation de la petite-vérole. Par Mr. Murray, professeur à Gœttingue. 1. Mars. Page 372*
- Schema introductionis in universam theologiam 1778, cum discursu præliminari de origine, mutatione ac fati theologię christianę. 15. Janvier. 125*
- Stile & maniere de procéder en matiere criminelle au pays de Liege par appréhension &c, par un citoyen-praticien. 15. Avril. 61x*
- Théâtre à l'usage des jeunes personnes, par Madame la comtesse de Gehlis. 15. Février. 272*
- Theologię (universę) Elementa dogmatica, historica, critica, Antonii Genuensis. 1. Mars. 358*
- Traité de la joie de l'ame chrétienne, par le P. Ambroise de Lombez. 15. Avril. 605*
- Trésors eucharistiques, tirés de l'Ecriture & des SS. Peres, &c. 1. Mars. 356*
- Verfi di Francesco Zacchiroli. Poësies de Mr. F. Zacchiroli. 15. Avril. 63x*
- Vincentii Fassinii, divinę libri Apocalypseos, &c; c'est-à-dire, Observations critiques contre les réflexions dernièrement publiées par Mr. Abaufit de Geneve, d'après divers monumens grecs, concernant le livre de l'Apocalypse. 15. Février. 295*
- Voyageur (le) françois, ou la connoissance de l'ancien & du nouveau monde, mis au jour par Mr. l'abbé de la Porte. 1. Avril. 527*



T A B L E.

TURQUIE	(Constantinople.	635
RUSSIE.	(Pétersbourg.	635
POLOGNE.	(Varsovie.	637
ESPAGNE.	{ Madrid.	637
	{ Camp St. Roch.	640
PORTUGAL.	(Lisbonne.	641
SUEDE.	(Stockholm.	642
DANNEMARCK.	(Coppenhague.	642
ITALIE.	{ Rome.	643
	{ Modene.	644
ALLEMAGNE.	{ Vienne.	645
	{ Fiume.	646
	{ Ratisbonne.	647
PAYS-BAS.	{ Bruxelles.	651
	{ La Haye.	651
ANGLETERRE.	(Londres.	659
FRANCE.	{ Paris.	666
	{ Toulon.	675
	<i>Nouvelles diverses.</i>	677
	<i>Morts.</i>	681